

Sûreté de wilaya d'Alger

**Saisie de près de 13 kg de kif traité
et de plus de 03 kg de cocaïne en août dernier**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7292 - JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

AADL 3

**Finaliser les contrats
fonciers avant l'entame
des chantiers**

P04

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP

**Plus de 7 quintaux de kif traité provenant
des frontières avec le Maroc interceptés**

P03

Reprise du complexe de trituration des graines oléagineuses de Jijel

**Ce que Sifi Ghrieb
dévoile**



Lire en page 03

P07

ORAN

Formation et enseignement professionnels (Session octobre 2025)
**9.650 places pédagogiques disponibles
et 18.000 candidats inscrits**

Ecole Nationale Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran (ESSBO)
Une formation d'experts en biologie criminalistique lancée

Spéculation sur la banane
02 individus condamnés à 10 ans de prison ferme



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Ministère des Affaires étrangères

Chaib reçoit le SG de la Conférence de La Haye de droit international privé



Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib a reçu le secrétaire général de la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH), Christophe Bernasconi, à l'occasion de sa participation à la 7ème rencontre Afrique-Europe des huissiers de justice, à Alger les 24 et 25 septembre, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Cette rencontre "a permis d'examiner le processus d'adhésion de l'Algérie à la Convention supprimant l'exigence de la légalisation des actes publics étrangers (Apostille), signée à La Haye le 5 octobre 1961", précise le com-

munié. A cette occasion, le secrétaire d'Etat a indiqué que cette démarche s'inscrit "dans le cadre des mesures prises en exécution des instructions des hautes autorités visant à faciliter les transactions transfrontalières des citoyens et à simplifier l'utilisation des documents publics en dehors du territoire national". De son côté, M. Christophe Bernasconi a salué "le processus d'adhésion de l'Algérie à cette convention, considérée comme l'un des textes juridiques les plus importants adoptés dans le cadre de cette organisation internationale et ayant eu un impact positif et direct sur les procédures administratives des particuliers", ajoute la même source.

ONDA

Octroi d'une licence d'exploitation à la chaîne «AL24 NEWS»



L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) et la chaîne de télévision "AL24 NEWS" ont signé, mardi à Alger, une licence d'exploitation, dans le cadre du renforcement de la protection des droits des créateurs et de la consécration des orientations en faveur du respect du cadre juridique relatif à la distribution et à la diffusion des œuvres protégées, a indiqué un communiqué de l'ONDA. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la chaîne "AL24 NEWS", entre le directeur de l'ONDA, Samir Thaalbi, et le directeur général

par intérim de la chaîne, Hichem Melakou. Cet accord "vise à définir les conditions en vertu desquelles l'ONDA accorde à la chaîne les droits d'exploitation du répertoire des œuvres protégées, dans le cadre de sa diffusion télévisuelle et numérique", tout en contribuant à "la protection de l'ensemble des droits des auteurs et ayants droit en général, dans un cadre législatif précis". L'ONDA a adressé, "au nom de ses créateurs", ses remerciements à la chaîne pour avoir "assumé sa responsabilité en matière de respect des droits d'auteur".

Commission parlementaire mixte Algérie-UE

Nasri reçoit les représentants du Conseil de la nation



Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri a reçu, mardi, les représentants du Conseil de la nation au sein de la Commission parlementaire mixte (CPM) "Algérie-Union européenne (UE)", a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement. Cette rencontre s'est tenue "en prélude à la réunion de coordination organisée entre les représentants du Parlement issus du

Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), en préparation de la réunion de la CPM Algérie-UE, prévue le 2 octobre 2025 à Bruxelles (Belgique)", précise la même source. M. Nasri a, à cette occasion, donné ses orientations quant à la nécessité de "la coordination et du dialogue diplomatique avec leurs homologues européens, dans l'intérêt des deux parties".

Justice

Boudjemaa reçoit le SG de la HCCH et le président de l'UIHJ



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a reçu, mardi à Alger, le secrétaire général de la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH), M. Christophe Bernasconi, et le président de l'Union internationale des Huissiers de justice (UIHJ), M. Marc Schmitz, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a permis de "passer en revue les domaines d'intervention de la HCCH et les avantages qu'elle offre aux Etats en cas d'adhésion et de ratification des conventions adoptées sous son égide, notamment en termes de simplification des procédures de notification, de réduction des délais, et d'octroi d'une protection juridique aux parties à la procédure", a précisé la même

source. A cette occasion, le ministre de la Justice a abordé avec ses hôtes "le statut privilégié de la fonction d'huissier de justice dans la législation algérienne et son rôle à l'échelle nationale, ainsi que les moyens du renforcement de la coopération avec l'UIHJ, notamment en matière de formation et d'échange d'expertises". Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des 7es Rencontres Afrique-Europe des huissiers de justice, que l'Algérie accueillera mercredi et jeudi, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'initiative de la Chambre nationale des huissiers de justice, en partenariat avec le ministère de la Justice et en collaboration avec l'UIHJ.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
**L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: **www.lecarrefourdalgerie.dz**
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Reprise du complexe de trituration des graines oléagineuses de Jijel Ce que Sifi Ghrieb dévoile

Par B.Kamel

Depuis l'arrivée du président algérien Abdelmadjid Tebboune au pouvoir, l'Algérie a opté pour la rupture systématique avec les «parentés ou paternités des grands projets» a rapatrié les fonds détournés, a récupéré des chantiers délaissés par d'anciens pseudo dirigeants d'entreprise de renom et a intronisé des changements radicaux de leur visibilité et de leur gestion. La situation héritée aura été certainement lourde pour avoir été redressée en si peu de temps avec la volonté. L'un de grands projets ayant fait jadis l'objet d'une gestion opaque et douteuse avant de retrouver sa verve et la transparence de sa gestion n'est autre que le complexe de trituration de Jijel. Il est utile de souligner que l'industrie des graines oléagineuses qui est un processus de trituration assez complexe permet de produire de l'huile végétale et des tourteaux destinés à l'alimentation est en pleine essor en Algérie avec les deux entreprises clés de Cevital à Bejaia et celui de Madar à Jijel ce qui sert à réduire un tant soit peu la dépendance vis-à-vis des importations de l'étranger et par là même économiser les devises du pays. Seulement voilà, concernant le complexe de Jijel les choses n'avaient pas tourné comme il était espéré après les dures péripéties que celui-ci avait connu du temps de l'ex clan du président déchu et de la gestion de l'ancien groupe dirigé par l'ex magnat Kouninef. L'Etat algérien a décidément tout changé concernant notamment les entreprises détenues par d'anciens barons impliqués dans les affaires de corruption et a tout repris pour sauver les investissements à caractère économique industriel pour lesquels d'ailleurs le pays a consenti des sacrifices. La reprise de gestion du complexe de trituration de Jijel est loin d'être une simple sinécure ni une formalité car elle intervient après que la justice algérienne a mis la main sur des transgressions et lacunes graves qui avaient entaché la gestion de ce complexe important ainsi que sur ses grands projets confisqués



dans le cadre des procès anticorruption visant les oligarques proches de l'ancien président. Ce projet, autrefois propriété du groupe Kouninef, avait été saisi par la justice puis attribué en 2021 à la holding publique Madar. Rebaptisé «Kotama Agri Food», il a été inauguré lundi 22 septembre 2025 par le Premier ministre Sifi Ghrieb, en présence des responsables locaux et des cadres du groupe. Mais derrière l'événement officiel, le Premier ministre a surtout dévoilé l'ampleur des dégâts hérités. Contrairement à une usine prête à fonctionner, Madar n'avait trouvé en 2021 qu'un chantier à peine amorcé et laissé à l'abandon. «C'est ça le pillage», a lancé Ghrieb dans son discours. Ce complexe dirigé par le holding Etat Madar devait produire une partie des besoins en huile de table estimés entre 20 et 25 % et en alimentation de bétail à environ 80 % des besoins nationaux sans oublier, bien sûr, les centaines de postes d'emplois créés. Mais voilà que le Premier ministre algérien Sifi Ghrieb dévoile les quatre vérités sur la gestion antérieure de ce méga complexe. Selon les explications fournies, l'état d'avancement réel des travaux était bien inférieur aux 40 % affichés initialement. Les gigantesques silos de stockage, entre autres, étaient tellement endommagés qu'ils ont dû être démantelés et reconstruits. Les nouveaux gestionnaires ont également découvert des études bâclées, des malfaçons dans la construction, de la corrosion sur les équipements, ainsi

que des blocages administratifs. Sifi Ghrieb a révélé que le projet avait en réalité été repris avec à peine 20 % de travaux réalisés, alors que 68 à 69 % des financements avaient déjà été transférés à l'étranger par les anciens propriétaires. «Ce sont des projets qui ont saigné l'argent du peuple», a-t-il dénoncé. Le Premier ministre s'est toutefois félicité de la capacité des ingénieurs et cadres algériens à redresser la situation. Il a cité l'exemple d'un bureau d'études étranger qui réclamait 6 millions de dollars pour une mission que les équipes de l'usine ont finalement menée elles-mêmes, se contentant de leurs salaires. De même, un travail facturé 1 million de dollars par un cabinet international a été réalisé par une startup algérienne pour seulement 6 millions de dinars. «Il y a du génie algérien, il faut lui donner sa chance», a affirmé Ghrieb, reprenant la formule du président Abdelmadjid Tebboune : «Impossible n'est pas algérien». Le Premier ministre a également révélé que le projet de Jijel avait été confronté à des tentatives d'entrave, à l'intérieur du pays comme à l'étranger, ce qui n'a pas empêché sa concrétisation. En conclusion, Sifi Ghrieb a assuré que l'ensemble des projets confisqués seraient remis sur pied, conformément aux engagements du chef de l'État. «Tous seront relancés, qu'ils le veuillent ou pas. Le gouvernement y veillera jour et nuit», a-t-il affirmé, annonçant que d'autres inaugurations interviendront prochainement.

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP

Plus de 07quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc interceptés

Des tentatives d'introduction de plus de sept quintaux de kif traité, provenant des frontières avec le Maroc, ont été mises en échec lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale, en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 17 au 23 septembre en cours, a indiqué ce mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 17 au 23 septembre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le

territoire national», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 50 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 7 quintaux et 54 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 370176 comprimés psychotropes ont été saisis», ajoute le communiqué. A Tamanrasset, Bordj Badri Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Djanet, «des détachements de l'ANP ont arrêté 627 individus et saisi 19 véhicules, 254 groupes électrogènes, 227 marteaux-piqueurs, 4 détecteurs

de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite». De même, «10 autres individus ont été appréhendés et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, 9 fusils de chasse, 51630 litres de carburants, 357 quintaux de tabac, ainsi que 30,5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes», relève le bilan. Par ailleurs, les Gardes-côtes «ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 251 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 832 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut le bilan de l'ANP.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Véto, la légalité piégée

Dès la fondation de l'Onu qui coïncidait avec la fin de la deuxième guerre mondiale, les principaux fondateurs qui étaient d'ailleurs les vainqueurs de ce conflit n'avaient pas omis de monter un piège dans la législation de cet organisme ...ce piège consistait à imposer un droit de veto par ce qu'on appelait «les membres permanents» qui étaient au nombre de cinq, les USA, la grande Bretagne, la France, l'URSS et plu tard la Chine. Un seul veto pouvait destituer une résolution onusienne décrétée par le Conseil de sécurité de cette institution. Pas mal de droits ont été bafoués grâce au système de veto qui était imposé par les ayants-droits, si la résolution ne marchait pas avec leurs intérêts. Ainsi, des voix qui ne cessaient de s'élever contre ce fait accompli tout à fait injuste, notamment contre les intérêts «de la caste» des parias des pays faibles du tiers-monde. La cause palestinienne a été, rappelons-le, la première victime de ce système ayant mis sur pied un système «de castes» au niveau de l'institution onusienne. Surtout quand la fondation de l'ONU a eu lieu presque en même temps avec la fondation de l'entité sioniste. C'est grâce au système du veto que l'entité sioniste avait, depuis cette date, échappé à toutes sortes de sanctions, ne serait-ce les condamnations et les simples critiques. L'on dirait que cette ONU aurait été spécialement conçue afin de servir les intérêts de cette entité sioniste. C'est grâce au piège de veto que depuis 1948, plus de 103 résolutions ont été prononcées contre l'Etat sioniste dont aucune n'avait été mise en application. L'on avait assez dit sur de possibles réformes de cette sorte de «gouvernement mondial» en vue de repenser ce système de «castes» où les membres seraient classées en membres tout court et des «super membres possédant la redoutable arme du droit de veto. Les temps et les données sur place ont profondément changé. Ce sont, en effet, 78 ans qui nous séparent de la fin de la Seconde Guerre mondiale. D'autres générations avec d'autres mentalités sont là ...Il n'est pas question de gérer les affaires de la planète avec des mentalités désuètes des gens qui ne sont plus parmi nous. Donc d'une voix unie exigeons la réforme de l'ONU afin que disparaisse à jamais les vieux clichés du veto des super membres et des inframembres... le drame de Gaza va nous servir de bonne occasion, afin de rendre ces souhaits réels...

Au niveau de la zone de Tlidljene (Tébessa)

06 terroristes abattus et une quantité importante de munitions récupérée

Six terroristes ont été abattus et une quantité importante de munitions et d'autres effets ont été récupérés, mardi soir à Tébessa par des détachements de l'Armée nationale, a indiqué ce mercredi un communiqué du ministère de la Défense. «Dans la dynamique des efforts intenses déployés par les différentes unités de nos Forces armées dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont abattu, durant la nuit d'hier, 23 septembre 2025, six terroristes et récupéré six pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, ainsi qu'une quantité importante de munitions et d'autres effets, et ce, au niveau de la zone de Tlidljene, secteur militaire de Tébessa en 5ème Région militaire», précise la même source. A cet effet, le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, «s'est rendu dans la zone de l'opération, où il a inspecté, en compagnie du Général-Major, Nouredine Hambli, Commandant de la 5ème Région militaire, les unités militaires ayant participé à cette opération de qualité», ajoute le communiqué. «Monsieur le Général d'Armée, s'est adressé sur place aux personnels militaires qui ont fait preuve de courage et de bravoure, saluant, en cette même occasion, cette opération héroïque, avant de leur transmettre les salutations et les félicitations de Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale», relève la même source.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Du cash au digital,
une mutation en marche

En Algérie, l'argent liquide n'a plus le monopole. Les chiffres publiés récemment par le Groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique) dressent le portrait d'un pays où le paiement électronique s'installe durablement dans les habitudes. Entre janvier et juillet 2025, plus de 5,2 millions d'opérations ont été enregistrées sur terminaux de paiement électronique (TPE), pour un montant dépassant 47 milliards de dinars – soit déjà plus que sur l'ensemble de l'année 2024. Juillet a même établi un record avec près de 858 000 transactions. Cette progression est portée par l'extension du parc d'équipements : 77 500 TPE recensés fin juillet, contre 68 000 en décembre 2024. Les cartes interbancaires CIB et Eddahabia dépassent désormais les 20,7 millions d'unités en circulation. En parallèle, le paiement sur Internet continue de battre des records, totalisant 13,2 millions d'opérations sur sept mois et 644 web-marchands actifs, contre seulement 16 en 2017. Les paiements mobiles constituent l'autre locomotive. Le m-paiement a enregistré près de 40 millions d'opérations sur les sept premiers mois de 2025, tandis que les transferts d'argent entre particuliers (P2P) via mobile atteignaient 26 millions de transactions pour une valeur colossale de 354 milliards de dinars. Simplicité d'usage, rapidité et fiabilité expliquent l'engouement, notamment dans les zones peu bancarisées. Les pouvoirs publics multiplient les initiatives pour soutenir ce virage. La carte prépayée lancée par Algérie Poste et la Banque d'Algérie lors de la Foire commerciale intra-africaine illustre cette stratégie : destinée aux visiteurs étrangers puis au grand public, elle vise à élargir l'accès aux services électroniques, réduire l'économie informelle et alléger les coûts liés à la gestion du cash. Reste que le chemin vers la généralisation n'est pas achevé. Seuls 5 % des commerçants disposeraient d'un TPE actif, et les disparités régionales en matière d'automates bancaires persistent. Mais la dynamique est enclenchée, portée par l'intégration progressive d'administrations (paiement des impôts, frais scolaires, AADL) et par la montée en puissance du commerce électronique, estimée à 1,9 milliard de dollars. Le paiement électronique en Algérie n'est plus un simple gadget technologique : c'est le cœur d'une transformation économique et sociale. À mesure que le réseau s'étend et que les usages se diversifient, c'est l'ensemble du système monétaire qui se modernise – avec, à la clé, plus de transparence, d'efficacité et d'inclusion financière.

AADL 3

Finaliser les contrats fonciers
avant l'entame des chantiers

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a souligné, mardi à Alger la nécessité de finaliser toutes les procédures administratives et techniques liées aux contrats fonciers destinés à la première tranche du programme «AADL 3», estimée à 200 000 unités de logement, avant l'ouverture de tout chantier. Cette déclaration a été faite lors de d'une réunion tenue au siège de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), dans le cadre du suivi de l'état d'avancement des différents programmes de logements, en particulier le troisième programme de logements dans le cadre de la formule location-vente «AADL 3». Au cours de cette réunion, le ministre a écouté un exposé concernant la première tranche du programme, estimée à 200 000 unités de logements, mettant en lumière le degré de préparation des dossiers administratifs et techniques, y compris les contrats fonciers destinés à la construction et les permis de construire, ainsi que les obstacles éventuels rencontrés sur le terrain dans certaines wilayas. Dans

ce contexte, M. Belaribi a donné des instructions exigeant l'achèvement de toutes les procédures nécessaires avant l'ouverture de tout chantier, affirmant que cette approche anticipative permettra de délivrer les contrats définitifs dès la fin des projets de logement à l'avenir. Le ministre a rappelé que tous les moyens ont été mis à disposition pour lancer l'ensemble des projets prévus dans le cadre de la première tranche du programme AADL 3, conformément aux délais fixés. Dans ce même cadre, il a ordonné la création d'une application numérique visant à collecter et suivre toutes les informations relatives à la réalisation des projets de logements du programme «AADL 3», afin d'assurer un suivi en temps réel de l'avancement des travaux et de la qualité, ainsi que l'accès à tous les dossiers administratifs liés aux projets, ce qui permettra à l'agence AADL de prendre les mesures nécessaires en temps opportun. Cette application comportera notamment des informations sur la localisation géographique précise de chaque projet, les données concernant le bureau d'études chargé de la réalisation et du suivi, l'entreprise chargée des tra-

vaux, les permis de construire pour chaque projet, en plus des versions numériques des contrats. Par ailleurs, la réunion a abordé le dossier des contrats définitifs et des tableaux descriptifs de découpage relatifs aux logements du programme «AADL 2», où le directeur central des contrats au sein de l'agence AADL, ainsi que les directeurs régionaux de l'agence, ont présenté des rapports détaillés sur les wilayas relevant de chaque direction régionale. Les rapports ont présenté des chiffres précis sur le nombre de contrats fonciers extraits jusqu'à ce jour, ainsi que le nombre de tableaux de découpage et de contrats définitifs réalisés par les différentes directions régionales de l'agence. Selon le communiqué, la direction régionale d'Oran de l'agence AADL a enregistré le taux le plus élevé de réalisation des contrats avec 75,90 %, suivie de la direction régionale de Constantine avec un taux de 67 %. Le ministre a, à ce propos, souligné l'importance de mettre en œuvre l'instruction interministérielle conjointe n°02 signée le 9 septembre 2021, relative à la facilitation des procédures de régularisation du foncier.

Services de l'aéroport international d'Alger

Nécessité d'accélérer la cadence
de modernisation et de développement

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud a affirmé, mardi, la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation des projets relatifs à la modernisation et au développement des services de l'aéroport international d'Alger "Houari Boumediene", a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre s'est exprimé lors d'une réunion de coordination qu'il a présidée au siège du ministère, au Palais du Gouvernement, consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des travaux relatifs à la concrétisation d'une nouvelle vision pour le développement

des services de l'aéroport international d'Alger, et ce, en présence de cadres centraux du ministère. La rencontre intervient en parachèvement d'une réunion précédente au cours de laquelle le ministre a donné des instructions pour réaliser une vidéo de simulation illustrant avec précision la durée du parcours classique (entrée, enregistrement, contrôle, embarquement) comparé au parcours intelligent. Selon le communiqué, l'exposé a démontré "le grand écart en termes de rapidité, de fluidité et d'efficacité" entre les deux processus, soulignant "le besoin urgent d'adopter des solutions numériques modernes". Au terme de l'exposé, le ministre a souligné "la nécessité de remplacer le système d'empreintes par des solutions numériques et intelligentes pour éviter la surcharge et assurer la fluidité du trafic avec l'ac-

célération de l'opération de modernisation, en élaborant un cahier des charges aboutissant à une contractualisation efficace, et assurant la rapidité de réalisation et la transparence dans l'exécution, dans le cadre du respect des législations juridiques et réglementaires et des normes internationales". Sayoud a affirmé, en outre, l'importance de la coordination avec les différents acteurs au niveau de l'aéroport d'Alger, à commencer par les services de sécurité et les douanes et jusqu'à l'Etablissement de gestion des services aéroportuaires d'Alger (EGSA-Alger), en vue d'atteindre les plus hauts niveaux d'efficacité et de performance, en sus d'accélérer le rythme d'exécution en adoptant des solutions techniques innovantes consacrant la transformation numérique des aéroports nationaux.

Stock national de médicaments et de dispositifs médicaux

Hausse de plus de 25 % prévue en 2026

Le stock national de médicaments et de dispositifs médicaux devrait augmenter de plus de 25 % en 2026, a annoncé, mardi à Alger, le directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), Sabri Djerroud. S'exprimant à l'occasion de l'ouverture du Salon "Hospitalia Expo", en présence du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri, M. Djerroud a précisé qu'il est prévu que "le stock national de médicaments et de dispositifs médicaux connaisse, d'ici 2026, une hausse de plus de 25 %", soulignant qu'une "augmentation de 39 % de la distribution des médicaments a été enregistrée en 2024, en sus d'une hausse de 41 % des réceptions de médicaments et de dispositifs médicaux". S'agissant du traitement du cancer, la PCH a enregistré "le plus grand budget de l'histoire de l'Algérie, consacré à la prise en charge de cette maladie, avec une hausse oscillante entre 20 et 30 %", a-t-il souligné. A ce titre, "une enveloppe de 84 milliards de DA a été allouée à la lutte contre le cancer, dont 66 % destinés à l'acquisition de médicaments innovants", a expliqué M. Djerroud, pour qui cette opération traduit "les efforts considérables de l'Etat afin de garantir la disponibilité des médicaments et des dispositifs médicaux au niveau de tous les établissements de santé", ainsi que "l'intérêt particulier que le président de la République accorde au programme national de lutte contre le cancer". Evoquant les maladies rares, le même responsable a annoncé l'affectation de "plus de 40 milliards de DA pour l'acquisition des médicaments destinés à ces pathologies". Il a, en outre, fait état d'un "bond qualitatif de plus de 300 % dans l'acquisition de médicaments produits localement au profit des hôpitaux algériens au cours des cinq dernières années", soulignant que "l'hôpital algérien s'approvisionne désormais davantage de médicaments fabriqués localement que de médicaments importés". Il a souligné que la PCH s'est engagée dans "une bataille de modernisation et de création de partenariats constructifs, y compris avec les micro-entreprises et les start-up".

Selon une étude

Les banques financent davantage les énergies
fossiles que la transition énergétique

Les grandes banques mondiales ont accordé plus du double de financements aux énergies fossiles qu'aux énergies présentées comme "soutenables" entre 2021 et 2024, selon une étude publiée mardi par plusieurs ONG dont Reclaim Finance. L'analyse, menée aux côtés d'autres structures comme WWF, Urgewald et Rainforest Action Network, "montre que les 65 plus grandes banques (...) ne sont pas sur la bonne voie pour financer la transition énergétique", écrivent ses auteurs. A l'échelle mondiale, les grands établissements bancaires (HSBC, JP Morgan, Santander...) ont accordé sur la période 1.368 milliards de dollars de financements aux énergies comme l'éolien ou le solaire, contre plus du double (3.285 milliards de dollars) aux énergies fossiles. Autrement formulé, pour un dollar consacré au financement des énergies fossiles, seulement 42 cents sont alloués à la transition énergétique. Ce ratio est loin d'être en phase avec les recommandations de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), selon les ONG, ni avec les ambitions de l'Accord de Paris sur le climat de 2015, destiné à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à limiter le réchauffement climatique.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Signature d'une convention de coopération entre la DGSN et la CTRF

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) ont signé, lundi, une convention de coopération visant à accélérer l'échange d'informations, notamment dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et les armes de destruction massive. Cette convention, signée au siège de la DGSN par le Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui et le président de la CTRF, Mohamed Saoudia, porte notamment sur la mise en place d'un mécanisme alliant confidentialité et célérité dans la transmission des informations, l'utilisation conjointe des mécanismes de coopération internationale disponibles et le renforcement des activités de formation commune et d'échange d'expertises. Elle prévoit également l'élaboration d'un plan annuel conjoint en matière de prévention de ces crimes, le renforcement de la coopération pour la réalisation des enquêtes financières parallèles et la levée des obstacles susceptibles d'entraver l'action des deux organismes dans ce domaine.

A cette occasion, M. Badaoui a affirmé que la concrétisation des clauses de la convention "permettra d'accélérer la cadence de l'échange d'informations" entre les deux organismes et qu'elle aura "un impact positif sur les investigations menées dans la lutte contre ces crimes, tout en contribuant au renforcement du dispositif national y afférent, notamment face aux défis actuels". Concernant les mesures prises par les hautes autorités du pays pour la lutte contre ces crimes, M. Badaoui a rappelé la création du Comité national d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de prolifération des armes de destruction massive", ainsi que le renforcement du rôle de la CTRF dans la coordination des politiques de lutte contre ces crimes dans le cadre des travaux du comité opérationnel, et sa supervision de la mise en œuvre des mesures préconisées par le Groupe d'action financière (GAFI). Le DGSN a affirmé que "les affaires traitées ont révélé plusieurs crimes liés au blanchiment d'argent, dont les plus importantes sont le trafic illicite de drogues, le tra-

fic de migrants, la corruption et la contrebande sous toutes ses formes", des crimes, a-t-il dit, qui "doivent être détectés par tous les moyens légaux possibles, notamment à travers le renforcement de la coordination et de la coopération entre nos services". Les enquêtes menées ont également permis de "tracer et saisir des fonds et des revenus criminels très importants, tels que des biens immobiliers, des biens meubles comme des bijoux et des véhicules de luxe, ainsi que des avoirs bancaires en monnaie nationale et en devises, a ajouté M. Badaoui. De son côté, le président de la CTRF a estimé que cette convention traduit "notre engagement commun à exécuter les recommandations du GAFI", particulièrement celles inhérentes à la coordination nationale en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et les armes de destruction massive. Cette convention constitue également, ajoute M. Saoudia, "un jalon supplémentaire" adopté par l'Etat, afin de renforcer le système national de prévention et de lutte contre ces crimes.

Commission de la santé de l'APN

A l'écoute des préoccupations des associations et parents des «Enfants de la lune»

La Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), a reçu, mardi, des représentants d'associations et de parents d'enfants atteints de la maladie de la peau sèche pigmentée (xeroderma pigmentosum), connus sous le nom d'«Enfants de la lune», a indiqué un communiqué de l'APN. Dans le cadre de ses missions de contrôle et d'accompagnement des politiques publiques relatives à la santé, à la sécurité sociale et au travail, la Commission a reçu le président de l'association des enfants de la lune de la wilaya de Chlef, M. Fayçal Aissa, la présidente de l'association de wilaya des enfants de la lune d'Alger, Mme Siham Ben Bekka, ainsi que des parents d'enfants atteints de cette maladie et d'un médecin spécialiste, précise la même source. Intervenant à cette occasion, les représentants des associations et les parents ont affirmé "leur mobilisation pour poursuivre leurs actions de solidarité dans la défense des droits des personnes atteintes de cette maladie et le soutien apporté à leurs familles, réaffirmant leur engagement à poursuivre leurs efforts, notamment pour fournir les moyens de prévention essentiels aux malades (crèmes, vêtements et masques de protection), renforcer la coordination avec les structures sanitaires en vue d'assurer un suivi médical régulier des enfants, lancer des campagnes de sensibilisation pour faire connaître la maladie et les moyens de prévenir ses complications, et assurer des facilités particulières en matière

de scolarisation et de sécurité sociale". De leur côté, les membres de la commission ont salué ces interventions, et se sont engagés à "étudier les préoccupations soulevées afin de les soumettre aux autorités compétentes", affirmant "la volonté de l'APN de faire parvenir les doléances des malades aux autorités concernées, de renforcer leur prise en charge sociale et sanitaire et d'œuvrer pour leur garantir une vie digne et sécurisée". Par ailleurs, la commission de la Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Formation professionnelle, a tenu une réunion, sous la présidence de M. Nassir Boudjelthia, consacrée à la finalisation de son programme d'action pour la période à venir. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Boudjelthia a mis en avant l'importance "de la

concertation sur les méthodes de travail les plus efficaces que la Commission adoptera dans la gestion de ses travaux", appelant ses membres à "présenter leurs propositions afin de concevoir une vision globale d'un programme d'action à la hauteur de leurs aspirations et au service de l'intérêt général". Après une série d'interventions, les membres de la commission ont convenu de "la nécessité de renforcer le contrôle à travers la programmation des séances d'audition de plusieurs ministres et directeurs d'établissements relevant des secteurs de la santé, du travail et de la sécurité sociale, et l'organisation de journées d'étude spécialisées, ainsi que de missions d'information sur le terrain à travers l'ensemble des wilayas du pays afin de s'enquérir des préoccupations des citoyens".

Légalisation des documents officiels destinés à l'étranger

Les explications d'Algérie Poste

Algérie Poste explique, ce mardi dans un communiqué, les étapes à suivre pour bénéficier de son nouveau service T@sdik, récemment lancé permettant la légalisation des documents officiels destinés à être utilisés à l'étranger. « Les personnes souhaitant légaliser leurs documents officiels destinés à être utilisés à l'étranger via le service T@sdik doivent tout d'abord accéder au portail dédié à cette opération, accessible via le lien suivant : <https://tasdik.poste.dz>, puis renseigner le formulaire électronique et consulter les conditions générales», précise Algérie Poste. Une fois l'inscription confirmée, il est nécessaire «d'imprimer deux exemplaires du bordereau de dépôt, le formulaire de dépôt ainsi que le reçu de réception, puis de déposer le dossier complet, accompagné des documents imprimés, au niveau de l'établissement postal choisi lors de l'inscription». Algérie Poste a également précisé qu'un «timbre fiscal de 20 DA doit être joint à chaque document à légaliser». Pour plus d'informations sur ce service, consultez le site du ministère des Affaires étrangères via le lien suivant: <https://www.mfa.gov.dz/ar/services-for-algerians/service-tdsik>», conclut le communiqué.

Accidents de la route

28 morts et 1679 blessés en une semaine

Vingt-huit personnes sont décédées et 1679 autres ont été blessées dans 1331 accidents de la route, survenus durant la période du 14 au 20 septembre à travers le pays, a indiqué mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 2 morts et 141 blessées dans 148 accidents, précise la même source. Par ailleurs, le dispositif relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 1496 interventions pour le sauvetage de 870 personnes d'une mort certaine, la prise en charge de 567 autres sur les lieux et l'évacuation de 57 vers les structures sanitaires locales, relève le bilan, déplorant toutefois 4 morts par noyade en mer et 2 autres dans des réserves d'eau. En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 1667 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (186 incendies), Annaba (106) et Constantine (89). Le dispositif mis en place pour la lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 127 incendies à travers plusieurs wilayas du pays.

Sûreté de wilaya d'Alger

Saisie de près de 13 kg de kif traité et de plus de 03 kg de cocaïne en août dernier

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, durant le mois d'août dernier, à la saisie de près de 13 kg de kif traité, de plus de 3 kg de cocaïne, et plus de 300 comprimés psychotropes, a indiqué, mardi, un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toute ses formes, les services opérationnels de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité, durant le mois d'août écoulé, 7.022 affaires liées notamment à l'atteinte aux personnes et aux biens, au trafic de stupéfiants et de produits psychotropes, au port d'armes blanches prohibées et aux crimes cybernétiques", précise le communiqué. Ces opérations se sont soldées "par l'arrestation de 7.856 individus ayant été présentés devant les juridictions territorialement compétentes, après parachèvement des procédures légales". Dans ce cadre, il a été procédé à la saisie de 12 kg et 108 grammes de kif traité, de 3 kg et 694 gr de cocaïne, de 43,94 gr d'héroïne, et de 301.711 comprimés psychotropes", précise le communiqué. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) rappelle le numéro vert 15 48, la ligne de secours 17, ainsi que l'application "Allô Chorta", mis à la disposition des citoyens, pour le signalement de tout comportement suspect.

Protection civile

03 morts et 163 blessés sur les routes en 24 heures

Trois personnes ont trouvé la mort et 163 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus en 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique lundi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tizi-Ouzou avec 1 mort et 1 blessé, suite au dérapage d'un véhicule léger, sur la RN n 12, précise la même source. Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué, durant la même période, 69 interventions pour le sauvetage de 31 personnes d'une mort certaine, dont 37 ont été prises en charge sur place et 1 autre évacuée vers des structures sanitaires locales, déplorant toutefois la mort par noyade dans une mare d'eau d'un jeune homme de 19 ans, dans la wilaya de Bejaia. En outre, les équipes de secours de la Protection civile des wilayas d'Alger, Bejaia, Constantine, Oran et El-Tarf sont intervenus pour l'extinction de 7 incendies, ayant causé des gênes respiratoires à 3 personnes et des blessures à une autre.



NIF N°: 0 999 3101 03669 77

Tél : 213.41.82.15.15/16.16 fax : 213.41.82.18.18

National and International open Call for Tender on One Step**N° 09 /HYPROC S.C SPA / M.O / FM3 2025****Dry docking and Repair of the vessel RAS TOMB 2026.**

HYPROC SHIPPING COMPANY SPA is seeking qualified bidders interested in this national and international open call for tender N° 09 /HYPROC S.C SPA / M.O / FM3 / 2025, for Dry Docking of the vessel M/T RAS TOMB (Asphalt tanker N° IMO 9265392 Dwt 4999 t).

This call for tender is intended for only shipyards specializing in ship repair, having the human means, materials and knowledge experience in the repair, it is a planned repair as the ship owner given the yard with the repair of equipment on a specific vessel by fixing in advance the scope of work to be undertaken by the yard following the prices contained in the commercial offer.

Once the Tender Call advertisement is published on two daily national newspapers and BAOSEM or from HYPROC SC Internet site, interested companies may obtain a copy of the tender documents and specifications from "La Cellule Centrale des Marchés" (CCME), ZHUN USTO - BP 7200 Es-Seddikia- Oran 31025 Algeria, against presentation Power of Attorney and bank voucher for tender fees 100 Euros (for foreign shipyards) and 15.000,00 DA (for national shipyards), net of bank charges for the Beneficiary. The transfer will be made to HYPROC SHIPPING COMPANY SPA account at following:

Banque Extérieure d'Algérie (BEA), AGENCE EL DIAMEL ORAN.

RIB number: 002 00081 081 22000 36/49

SWIFT: BEXA DZ AL 081. (**)

Beneficiary: HYPROC SHIPPING COMPANY SPA

The bidder can request to receive the tender book by electronic email (ccme@hyproc.dz), after delivery of payment vouchers evidence.

The bidder shall present their offer (technical and financial) under two sealed envelopes. The external envelope should be anonymous with only the following indication:



National and International open Call for Tender
N° 09 / HYPROC S.C SPA / MO / FM3 / 2025

Submission – Do not open.

The technical and financial offers shall be put in two separate sealed envelopes inside the external main envelope.

A first sealed envelope named "Technical offer" on which is affixed, the logo, the name and the company name of the bidder.

A second sealed envelope named "Financial Offer" on which is affixed the logo, the name and the company name of the bidder.

The tenders must be couriered or deposited at General Order Office of the Company "BOG" Addressed to:

HYPROC SHIPPING COMPANY SPA

La Cellule Centrale des Marchés de l'entreprise « CCME »

ZHUN USTO - BP 7200 Es-Seddikia-

31025- Oran, Algérie,

or directly handed to Bureau d'Ordre General (BOG) of Hyproc SC.

The bidder must provide all the following documents and appendixes laid out in the tender book.

Non transmission of one of the following documents will lead to systematic rejection of the submission:

- Declaration to be signed.
- Bidding guarantee or the swift (the swift is provided by the bidder, in the case of the impossibility to produce the Bidding guarantee);
- Technical offer itself.

In Bidders join a SWIFT in their technical offer instead of warranty bonds, the bidders shall, in any case, to submit the warranty bonds before the opening of financial envelope, otherwise the offer will be rejected.

The deadline for the reception of bids at BOG (Bureau d'Ordre Général) is fixed for **30 October 2025 at 09:30 local time.**

Submission reception date is to be considered according to Hyproc's BOG (Bureau d'Ordre Général) stamped date of receipt by post or by hand delivery.



Bids opening ceremony will be held at the deadline date for the reception of bids at **10.00 (am) local time.**

If the date of deposit of the bids coincides with a public holiday or a legal rest day, this date is extended until the next business day.

Any submissions received after the closing date will not be considered.

bidders will remain engaged to their offers for 180 days from the deadline for submission of bids.

Technical offers will be opened in a public session at HYPROC SHIPPING COMPANY SPA headquarters as per date and address indicated here above.

The present call of tender is considered as an invitation letter to bidders who have already sent their technical offers to attend the opening ceremony.

After the evaluation of the technical offers, the bidders who's their offers are declared eligible technically will be invited to the opening of the financial offers which will take place, in public session, at the headquarters of HYPROC SC SPA on the fixed date in the invitation letter.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'INTERIEUR DES COLLECTIVITE LOCALE
ET DE TRANSPORT
DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE
ETABLISSEMENT HOSPITALIER DE LA SURETE NATIONALE – SBA

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 419002 003022194

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

La direction générale de la sûreté nationale/l'établissement hospitalier de la sûreté nationale de sidi bel abbès informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national N° 04 /2025 pour vue l'acquisition, installation et mise en service des équipements médicaux au profit de l'établissement hospitalier e la sûreté nationale de sidi bel abbès en sept (07) lots séparaes, parution dans les journaux nationaux du : 01/07/2025, Qu'à à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financiers, L'appel d'offre est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivant :

LOTS	SOUSSIONNAIR BENEFICIAIRE	Montant De Soumission TTC	N Matricule Fiscale	DELA	Critères D'attribution
LOT N 01	EURL ISSANES MEDICAL	10 996 810.00	002131011863884	07 ايام	Offre unique conforme techniquement
LOT N 02	SARL GENERALE BIOMEDICAL SERVICE	5 188 400.00	001715005062343	24 ساعة	mieux disant (offre financier + technique)
LOT N 03	MED COMPANY	11 985 657.89	00831011035026	29 يوم	mieux disant (offre financier + technique)
LOT N 04	EURL ISSANES MEDICAL	3 308 200.00	002131011863884	07 ايام	Offre unique conforme techniquement
LOT N 05	EURL ISSANES MEDICAL	3 986 500.00	002131011863884	07 ايام	Offre unique conforme techniquement
LOT N 06	EURL ISSANES MEDICAL	11 638 200.00	002131011863884	07 ايام	Offre unique conforme techniquement
LOT N 07	MED COMPANY	7 788 000.00	00831011035026	29 يوم	mieux disant (offre financier + technique)

*conformément aux Dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 ; tout soumissionnaire désireux de prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leur offres techniques et financières peut s'adresser a l'établissement hospitalière de la surette nationale -sidi bel abbès - dans un délai maximum se trois (03) ou interjeter un rappel dans un délai maximum de dix (10) jours de la date de premier parution du présent avis.

Le directeur de l'EHSN – SBA-**LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531012809 25.09.2025****FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE****SANG Affiliée à la fédération international des****organisations des donneurs de sang****لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران****Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran****نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة**

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وآلام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتهم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتهم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهيمه الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 /0554321403 /0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Formation et enseignement professionnels (Session octobre 2025)
**9.650 places pédagogiques disponibles
et 18.000 candidats inscrits**

Par B. Habib

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Oran a annoncé mercredi l'ouverture de pas moins de 9650 places pédagogiques disponibles dans le mode présentiel, de formation et d'écoles spécialisées à l'occasion du coup d'envoi de la Session du 5 octobre 2025 de la rentrée de la formation et de l'enseignement professionnels. Sur un total de 9650 places disponibles, 4805 places sont destinées à la formation qualifiante soit un pourcentage de plus de près de 50 % et 1245 offres de formation ouvertes pour les spécialités innovantes à caractère social pour les formations dédiées à la femme rurale, la femme au foyer, le milieu carcéral et l'allocation chômage. Le nombre des élèves inscrits à la session du 5 octobre 2025 de la formation et de l'enseignement professionnels s'élève à 18.000 candidats dont 6.000 ont été déclarés «recevables» et devront, de ce fait, officiellement rejoindre à la date susmentionnée les bancs des instituts et des centres de la formation et de l'enseignement professionnels ré-



partis sur le territoire de la wilaya d'Oran, sachant que ce nombre pourrait augmenter considérablement d'ici la prochaine rentrée prévue le 5 octobre, croit-on savoir de mêmes sources. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels compte dans la deuxième capitale du pays, 23 centres de formation professionnelle, 6 instituts publics de formation spécialisée, un institut public d'enseignement professionnel, 2 annexes de formation professionnelle ainsi que 79 écoles privées agréées par l'État de la formation et de l'enseignement professionnels. Les res-

pensables du secteur à Oran nous ont indiqué parallèlement que toutes les conditions pédagogiques logistiques et matérielles ont été réunies pour assurer une «rentrée normale» de la formation et de l'enseignement professionnels, insistant sur le fait que le secteur a reconduit la procédure des inscriptions via la plateforme numérique ouverte par le ministère à l'endroit des candidats de la tranche d'âge de plus de 15 ans désireux d'opter pour des métiers et activités d'avenir prometteurs par l'acquisition du savoir via la formation et l'enseignement professionnels.

Ecole Nationale Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran (ESSBO)
**Lancement d'une formation d'experts
en biologie criminalistique**

L'ESSBO lance, dès cette rentrée universitaire, la spécialité « Biologie Criminalistique » pour former des experts du domaine judiciaire. L'École Nationale Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran (ESSBO) lance, dès cette rentrée universitaire, une nouvelle spécialité spécialisée en «Biologie Criminalistique», dans l'objectif de former des experts dans l'analyse biologique appliquée au domaine judiciaire et médico-légal, a appris l'APS auprès de la direction de l'établissement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'offre de formation et de la diversification des spécialités proposées par l'ESSBO, qui compte désormais 4 filières complémentaires: Biologie Moléculaire, Génie Enzymatique, Immunotechnologie et Biologie Criminalistique, a souligné la même direction. Cette nouvelle spécialité est une



discipline émergente qui mobilise plusieurs branches des sciences biologiques, telles que la génétique, la toxicologie ou encore la microbiologie, et offre une formation à la fois théorique et pratique, alignée sur les standards internationaux tout en tenant compte des spécificités du contexte algérien.

Les diplômés en «Biologie Criminalistique» pourront intégrer des structures variées, allant des laboratoires de police scientifique aux institutions judiciaires, en passant par les secteurs de la santé publique et de la protection de l'environnement, a-t-on expliqué.

Spéculation sur la banane
02 individus condamnés à 10 ans de prison ferme

Le tribunal d'Arzew près la Cour d'Oran a prononcé une peine de dix ans de prison ferme à l'encontre de deux individus impliqués dans une affaire de spéculation illicite sur les bananes, a indiqué, lundi soir, un communiqué du procureur de la République près ce tribunal. «En application des dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal d'Arzew informe que dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite, une Brigade mixte composée de membres

de la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Arzew et d'éléments de la Brigade mobile des douanes de la même ville, a procédé, le 6 septembre 2025, à l'arrestation des dénommés Bouaza Hamid, âgé de 38 ans, et Baghir Mohamed, âgé de 35 ans, en flagrant délit, à bord d'un camion transportant une quantité importante de bananes destinée à la spéculation illicite, dont le poids est estimé à 1122 kg», précise la même source. «Les deux suspects ont été présentés le 8 septembre 2025 devant le parquet du tribu-

nal d'Arzew et déferés à la chambre correctionnelle, conformément à la procédure de comparution immédiate pour le délit de spéculation illicite. Suite à quoi, l'affaire a été ajournée, avec le placement es accusés en détention provisoire», ajoute le communiqué. «En date du 22 septembre 2025, une peine de dix ans de prison ferme a été prononcée à l'encontre des deux accusés, assortie d'une amende ferme d'un million de dinars, avec la confiscation des marchandises saisies, outre la publication du jugement dans un journal national».

Fillette atteinte d'une
malformation congénitale rare
**L'EHU d'Oran réussit
une opération chirurgicale
complexe**

L'équipe médicale du service de chirurgie maxillo-faciale et reconstructrice de l'établissement hospitalo-universitaire « 1er Novembre 1954 » d'Oran a réussi une opération chirurgicale complexe sur une fillette de quatre ans souffrant d'une malformation congénitale rare appelée «pterygium colli» (rétraction cervicale congénitale), a indiqué, mardi, un communiqué de l'établissement. Cette malformation, dont est atteinte cette fillette de la wilaya de Blida, avait provoqué une adhérence du menton au cou, empêchant le mouvement normal de la tête et entraînant des difficultés respiratoires, d'élocution et même de fermeture de la bouche, selon la même source. Ce type de malformation est considéré comme très rare, avec une incidence estimée à un cas pour 5.000 naissances, soit une vingtaine de cas seulement traités chirurgicalement, chaque année à travers le monde, a précisé le Pr. Karim Hireche, chef du service de chirurgie maxillo-faciale et reconstructrice du même établissement. Il a ajouté que la réussite de cette opération place l'Algérie parmi les rares pays capables de prendre en charge ce type de cas complexes. La même source a indiqué que l'intervention chirurgicale a consisté à sécuriser les voies respiratoires par une intubation difficile sous endoscopie, suivie d'une trachéotomie, puis d'un travail chirurgical minutieux comprenant la libération des muscles allant du visage à la poitrine (myotomie) et la reconstruction du cou (plastie cervicale). Cette opération a permis à la fillette de retrouver certaines fonctions vitales essentielles, comme la respiration normale, la parole et la mobilité de la tête, a-t-on précisé.

Le wali d'Oran reçoit
le DG d'Ooredoo Algérie
**Les opportunités
d'investissement
et de développement
du réseau au menu**



Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a reçu, dans la matinée du mercredi 24 septembre 2025 au niveau du siège de la wilaya, M. Rony Touma, directeur général d'Ooredoo Algérie. Étaient présents: la directrice des Postes et des Télécommunications, le directeur des Affaires Institutionnelles d'Ooredoo Algérie, le directeur des Affaires Réglementaires d'Ooredoo, le directeur des Offres Commerciales Entreprises d'Ooredoo et la cheffe du service des Affaires Institutionnelles d'Ooredoo. Cette rencontre a été l'occasion de discuter du secteur des télécommunications dans la wilaya d'Oran, des opportunités d'investissement et de développement du réseau, compte tenu de l'importance de cette wilaya. Les discussions ont également porté sur la recherche de moyens de coopération dans le domaine des télécommunications, afin de permettre aux abonnés du réseau Ooredoo dans la wilaya d'Oran de bénéficier des meilleurs services.

Mascara

Les barrages renforcés par plus de 2,6 millions de m3 d'eau supplémentaires

Les barrages alimentant la wilaya de Mascara ont été renforcés par une quantité supplémentaire de plus de 2,6 millions de mètres cubes d'eau, grâce aux récentes précipitations enregistrées dans la région, a indiqué, dimanche, la direction locale de l'Hydraulique. Selon la même source, le barrage de Bouhanifia a, à lui seul, reçu un apport supplémentaire de plus de 1 million de mètres cubes d'eau, tandis que le barrage de la commune de Chorfa a été alimenté de 944.000 mètres cubes. Le barrage de Ouizert dans la commune d'Aïn-Fekan a enregistré 572.000 mètres cubes et le barrage de Oued Ettaht, à Aïn-Ferah, a bénéficié de 70.000 mètres cubes d'eau supplémentaires. Le barrage de Oued Ettaht, qui dispose d'une capacité de stockage supérieure à 7 millions de mètres cubes, affiche actuellement un taux de remplissage de plus de 80 %, grâce aux dernières pluies. Il pourrait atteindre 100 % de sa capacité si des pluies abondantes surviennent dans les semaines à venir, selon les prévisions. Actuellement, le taux global de remplissage des barrages de la wilaya dépasse 28 %, ce qui représente environ 39 millions de mètres cubes d'eau stockés, a fait observer la direction de l'Hydraulique.

Sidi Bel Abbès

Démantèlement de bandes de malfaiteurs



Un grand coup de filet a été mené par les forces de police de Sidi Bel Abbès, abou tissant au démantèlement de deux bandes de quartier. Au total, 15 individus ont été interpellés, soupçonnés de semer la terreur parmi les habitants et de se livrer à des activités criminelles. L'opération a été déclenchée la semaine dernière, suite à des informations reçues par la septième sûreté urbaine faisant état d'une violente bagarre entre deux groupes dans l'un des quartiers de la ville. Les forces de l'ordre sont rapidement intervenues sur les lieux, ce qui a permis d'appréhender 11 personnes sur le champ. Les investigations qui ont suivi, ont mené à l'identification et à l'arrestation de quatre autres individus qui avaient pris la fuite. L'opération a également permis la saisie d'un impressionnant arsenal. La police a notamment récupéré 18 armes blanches de diverses tailles, ainsi que deux bouteilles de gaz lacrymogène. 03 chiens dressés, utilisés pour intimider et agresser les victimes, ont également été saisis. Les mis en cause ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal compétent pour répondre de leurs actes. Ce succès des services de la police s'inscrit dans la continuité de la lutte contre la criminalité et vise à renforcer la sécurité et la quiétude des citoyens. **M.Nouar**

Oued R'hiou (Relizane)

Arrestation de deux trafiquants et saisie de cocaïne

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Oued R'hiou a réussi à démanteler un réseau de trafic de stupéfiants et à interpellier deux suspects, tout en saisissant une quantité de cocaïne, du matériel utilisé pour la vente de drogue ainsi que d'autres objets. L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations précises sur l'activité de deux individus soupçonnés de commercialiser des stupéfiants auprès des jeu-

nes au centre-ville d'Oued R'hiou. Après leur arrestation et sur autorisation du procureur de la République près le tribunal d'Oued R'hiou, une perquisition à leur domicile a permis la découverte et la saisie de 24,5 g de cocaïne, d'une balance électronique, de 29 comprimés psychotropes ainsi qu'une bombe lacrymogène. À l'issue des procédures légales, un dossier judiciaire a été constitué et les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République, qui a ordonné leur placement en détention provisoire. **N. A.**

Deux ministres à Mostaganem

Encourager cette belle initiative jeune

Par Charef Kassous

A l'occasion de la première édition du salon "ALIMENTARIO" organisé par "EVENTOR", une entreprise naissante, deux membres du gouvernement ont été présents, ce mardi 23 septembre 2023, à l'ouverture de cette exceptionnelle manifestation économique. Mrs Ahmed Mehdi Yacine et Mustapha Hiddaoui, respectivement ministres de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche et le ministre de la Jeunesse, sont venus encourager cet événement exceptionnellement prodigieux entrepris, contre vent et marée par une équipe de jeunes de Mostaganem. L'entreprise naissante "EVENTOR", consciente des enjeux économiques, lance le 1er salon "ALIMENTARIO", préconisant ainsi promouvoir la production nationale en agriculture par l'industrie de transformation ainsi que les perspectives d'export. C'est génial, ce salon a accueilli, à l'hôtel "Kasr El Mansour", 150 exposants venus de l'ensemble du territoire national. Un salon parrainé par les deux ministères avec la collaboration des autorités de la wilaya. Le leitmotiv du Salon aura à répondre à la vocation de la wilaya, une agriculture florissante, prospère et diversifiée nécessiterait, forcément, une industrie de transformation. Pour rappel, cette première édition, qui durera deux jours, soit jusqu'au 25 septembre, a été soutenue par le wali, Mr Ahmed Boudouh, comptera, très certainement sur des retombées manifestement positives. Cette manifestation a vu la présence de membres diplomatiques tels que l'attaché commercial de Madagascar ainsi que celui de la République Fédérale de l'Inde sans omettre la présence d'une société mixte



Algéro-russe. Lors du point de presse, les deux membres du gouvernement ont largement salué cette initiative qui consiste à œuvrer pour dynamiser l'économie locale dans toutes ses dimensions. Mr Ahmed Mehdi Yacine se réjouit de l'implication des jeunes dans la dynamique économique. Il afficha sa grande satisfaction quant à la diversité des produits locaux observés lors de son passage sur les stands des exposants. D'autre part, le fraîchement installé au département de l'Agriculture du Développement rural et de la Pêche, fait l'éloge du soutien et de l'accompagnement du wali aux jeunes pour de telles actions de promotion économique et commerciale. À son tour, Mr Mustapha Hiddaoui, prend la parole pour mettre en exergue le succès du

1er salon "ALIMENTARIO". Selon lui, ce type d'initiative est à encourager surtout quand l'initiative est entreprise par la jeunesse. Le ministre de la jeunesse s'exprime sur les enjeux économiques de l'événement et affiche pleine satisfaction. Et d'ajouter que ce genre de manifestation entreprise intelligemment par ces jeunes de Mostaganem devra s'organiser sur l'ensemble des wilayas du pays surtout celles à potentiel économique avéré. Ces jeunes, dira-t-il, "sont dans la voie tracée par les pouvoirs centraux, la voie de la prospérité économique". Faut-il souligner que l'entreprise jeune prend forme et s'instaure comme levier indiscutable de la promotion économique autant pour l'industrie de transformation et sa diversification.

Waâda de Sidi Mohamed Ben Aouda (Relizane)

Une célébration spirituelle et équestre consacrant la cohésion sociale

Par N. Aymen

La wilaya de Relizane se prépare, à la fin du mois en cours, à célébrer la traditionnelle «Waâda du saint Sidi Mohamed Ben Aouda», organisée chaque année dans la commune éponyme, daïra d'El Matmar. Cet événement attire des milliers de visiteurs venus de différentes wilayas du pays, ainsi que des membres de la communauté algérienne résidant à l'étranger. Au-delà de son aspect religieux, la Waâda reflète une identité culturelle profondément enracinée et une mémoire collective transmise de génération en génération. Cette manifestation populaire, qui s'étend sur trois jours, conjugue cercles de dhikr et prières, banquets col-

lectifs autour du couscous traditionnel, ainsi que spectacles équestres de fantasia, offrant un cadre festif mêlant esthétique visuelle et symbolique historique liée à la résistance populaire et à l'identité nationale. Interrogée, Dr. Laila Belkacem, professeure d'histoire à l'université de Relizane, souligne: «La Waâda n'est pas une simple fête religieuse, mais un espace de communication sociale et de réactivation du passé à travers la symbolique de la fantasia. C'est une pratique historique qui remonte aux résistances populaires contre la colonisation française et qui constitue aujourd'hui un patrimoine renforçant l'unité nationale et la solidarité entre tribus et clans». L'histoire des Waâdas en Algérie illustre cette dimension : la

Waâda de Sidi Mohamed Ben Ali, lancée il y a quatre siècles, favorisait l'entraide pour la récolte agricole et la célébration collective ; celle de Sidi Ghanem fut associée à la lutte contre l'invasion espagnole, revêtant une forme festive dissimulant des aspects militaires. Au XIX^e siècle, ces rendez-vous sont devenus de véritables espaces de résistance, les tribus y proclamant la mobilisation générale, comme lors du soulèvement de Sidi Lazreg Belhadj en 1864. Quant à Sidi Mohamed Ben Aouda, né au Xe siècle de l'Hégire (972 H) dans la région de l'oued Mina, il fut connu pour son savoir, son ascétisme et son combat contre les Espagnols. Il joua un rôle décisif dans la défense de Ténès, Mazagran et Oran, ainsi que dans la levée du siège de Mostaganem. Après son décès en 1034 H, le bey turc Mohamed El Kebir ordonna l'édification de son mausolée. Depuis, la Waâda perpétue sa mémoire et son combat. La manifestation réunit chaque année de nombreuses troupes de cavaliers venues de Chlef, Mascara, Tiaret et Relizane, qui présentent des spectacles de fantasia en habits traditionnels, offrant des tableaux alliant beauté artistique, bravoure et valeurs de courage.

Salon Bâti-Est-Expo de Constantine

180 exposants attendus à la 8ème édition

La 8ème édition du Salon international de l'immobilier, du bâtiment et des travaux publics de l'Est (Bâti-Est-Expo) se tiendra du 1 au 4 octobre prochain à Constantine, avec la participation de plus de 180 exposants, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué. Abrité par le complexe culturel Ahmed Bey-Zénith de Constantine, cet événement professionnel est organisé par l'entreprise "Sunflower Communication", en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Constantine (CCI Rhume) et l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL). Ce salon professionnel devrait réunir plus de 180 entreprises algériennes et étrangères représentant plusieurs pays

asiatiques, européens et africains, selon la même source. Il est, également, attendu, l'affluence de plus de 15.000 visiteurs professionnels algériens et étrangers lors de ce salon. Le volet de l'exportation de matériaux de construction et autres produits et services algériens vers les pays africains notamment sera au cœur de cette huitième édition, a-t-on également souligné dans le communiqué. Dans ce cadre, les organisateurs ont annoncé la participation de plus d'une trentaine d'ambassades et de représentations économiques et commerciales de pays africains accrédités en Algérie afin d'explorer les opportunités, voies et moyens de faciliter l'accès des produits et services algériens vers ces

pays. En parallèle, des rencontres et tables rondes seront organisées entre des chefs d'entreprises algériennes et des ambassadeurs et chargés d'affaires et des relations commerciales. Les universités, les centres de formation spécialisés et les start-up marqueront aussi leur présence, à travers des espaces d'exposition qui leurs sont dédiés en vue de faciliter et de motiver leur apport au développement économique du pays. Aussi, il est prévu un programme de conférences-débat thématiques afin d'explorer les nouveautés techniques et technologiques à même de moderniser et d'accélérer la croissance des secteurs concernés, a-t-on encore précisé de même source.

Fibre optique à Mila

Plus de 29.000 bénéficiaires recensés

Le secteur de la Poste et des télécommunications compte, à ce jour dans la wilaya de Mila, un total de 29.200 bénéficiaires de la technologie de la fibre optique (FTTH), a indiqué, mardi, le directeur local du secteur, Mohamed Dilmi. Au total, 68.444 points d'accès (PBO) à cette technologie sont disponibles dans les différentes cités et agglomérations de la wilaya de Mila, a précisé le même responsable, soulignant que le nombre actuel d'abonnés bénéficiant de la fibre optique représente 42,66 % du nombre de PBO réalisés dans le cadre du programme de généralisation du réseau de fibre optique, dont la mise en œuvre a commencé, dans cette wilaya, vers la fin de l'année 2018. M. Dilmi a également indiqué, dans le même contexte, que la wilaya a bénéficié, dans le cadre du programme 2025, de projets portant sur le raccordement de 9 nouveaux pôles d'habitation à ce réseau de haut débit, offrant au total la connexion par fibre optique à 3.009 foyers. Dans le cadre du même programme, qui reflète les efforts du secteur visant à généraliser l'accès au service internet à haut débit, il est prévu le remplacement des câbles anciens (en cuivre), dans 18 cités résidentielles et concernant 13.931 foyers, selon la même source. Les communes de Sidi Merouane, d'Ain Beida Ahriche, de Ferdjious, de Teleghma, de Mila, de Chelghoum-Laïd, d'Ouled N'dja, Tadjenanet, de Rouached, d'Oued Athmania et de Grarem-Gouga sont concernées par ce programme devant être concrétisé «avant la fin de l'année 2025», a conclu M. Dilmi.

Université d'Alger 2

Baddari procède à l'inauguration de l'institut Confucius pour l'enseignement de la langue chinoise

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a procédé, mardi à l'Université d'Alger 2 "Abou Al Kacem Saâdallah", à l'inauguration de l'institut Confucius pour l'enseignement de la langue chinoise, dans une démarche qui vise à renforcer la coopération académique et scientifique et l'échange culturel entre l'Algérie et la République populaire de Chine.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, M. Dong Guangli, du président de l'association d'amitié algéro-chinoise, M. Smail Debeche, du recteur de l'université d'Alger 2, Said Rahmani, ainsi que de représentants de la communauté universitaire des deux pays. Lors d'une allocution prononcée à cette occasion, Baddari a souligné que cette nouvelle réalisation vise à "renforcer la coopération culturelle et scientifique entre l'Algérie et la Chi-



ne", et reflète également "l'ouverture de l'université algérienne sur son environnement international". Après avoir rappelé l'ouverture, au cours de la précédente année universitaire, d'un département de la langue chinoise à l'université d'Alger 2, le ministre a estimé que l'institut Confucius constituera "un nouveau jalon

dans le renforcement du jumelage entre les universités algériennes et leurs homologues chinoises". A son tour, l'ambassadeur chinois a indiqué que l'inauguration de cet institut est "un moment historique dans le processus de consolidation des relations séculaires entre les deux pays, liés par une amitié profonde".

Université Ali Lounici (Blida)

Réception de 1.000 nouvelles places pédagogiques

L'Université Ali Lounici d'El-Afroun, Ouest de Blida, a été renforcée par 1000 nouvelles places pédagogiques, à l'occasion de la rentrée universitaire 2025-2026, a-t-on appris, lundi, auprès du rectorat de l'université. Ces nouvelles places pédagogiques ont été réceptionnées à la Faculté des lettres et des langues, comptant cinq départements (anglais, arabe, français, italien et traduction), a indiqué, à l'APS, le vice-recteur chargé de la pédagogie, Dr. Saïd Boukhaouche, en marge de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année universitaire. Il a aussi annoncé la réception prochaine d'un projet de «village universitaire», englobant diverses commodités et services nécessités par la communauté universitaire, dont l'accompagnement psychologique et social.

Sur le plan pédagogique, cette rentrée a été marquée par la réouverture de la filière « Traduction » à la Faculté des lettres et des langues, qui



a enregistré l'inscription de 71 nouveaux étudiants, ainsi que par l'introduction, pour la première fois, de la spécialité «Psychologie du tourisme et des voyages» à la Faculté des sciences humaines, laquelle a accueilli 81 étudiants. Cette rentrée a également vu l'ouverture de parcours

de formation de l'Ecole normale supérieure (ENS) pour les cycles primaire (langues arabe et française) et secondaire (langues arabe, française, anglaise, italienne ainsi qu'histoire et géographie), avec un effectif de 532 étudiants inscrits, a ajouté le vice-recteur.

Beni Djellil (Bejaïa)

Plus de 200 participants attendus à la Fête de la figue



Plus de 200 participants sont attendus à la 7e édition de la Fête de la figue et des produits de terroir qui se tiendra du 25 au 27 septembre dans le village de Tala Moumène relevant de la commune de Beni Djellil à Bejaïa, à-on avis, dimanche, auprès des organisateurs. Le village de Tala Moumène (50 km au sud-ouest de la wilaya de Bejaïa) accueillera à cette nouvelle édition, des agriculteurs et des artisans de plusieurs communes de Bejaïa et d'autres wilayas, dont Sétif et Tizi Ouzou, qui vont exposer leurs produits, principalement différentes variétés de la figue fraîche, outre quelques produits agricoles du terroir, a indiqué à l'APS le président l'Assemblée populaire (APC) de Beni Djellil, Abdelghani Ouali. L'édile de Beni Djellil a fait savoir que le but de l'organisation de cette manifestation était de perpétuer ce rendez-vous qui permet aux producteurs d'exposer et de faire la promotion de leurs produits du terroir, mais aussi de faire connaître la région aux visiteurs qui s'y rendent durant le week-end prochain. « Cette Fête se veut, à la fois, une occasion pour mettre en valeur le produit de la figue et une opportunité pour les agriculteurs et les artisans de pouvoir vendre leur récolte », a indiqué M. Ouali. A l'occasion, des conférences thématiques seront animées par des universitaires et experts en marge de la Fête de la figue, a-t-il souligné. La Fête de la figue de Beni Djellil est organisée par l'APC de Beni Djellil, en collaboration avec la chambre de l'agriculture de la wilaya et la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM).

Des nouveaux débarquent, des cadres en sursis

Lifting en vue pour la défense des Verts

Par Rachid B.

Conscient que les rencontres de la rentrée face au Botswana et à la Guinée ont levé le voile sur pas mal d'imperfections, le sélectionneur national compte bien apporter les correctifs nécessaires à même de permettre à l'EN de mieux s'illustrer lors des rendez-vous du mois prochain, décisifs pour la qualification à la Coupe du Monde 2026. A ce propos, des sources concordantes ont évoqué avec insistance les venues confirmées de Luca Zidane (Grenada FC, Espagne, La Liga 2), Mehdi Dorval (AS Bari – Italie, Série B), Rafik Belghali (Hellas Verona FC – Italie, Série A) et Samir Chergui (Paris FC – France, Ligue 1) dès la fenêtre internationale d'octobre. Sans surprise, ces renforts visent surtout à renforcer le secteur défensif de l'EN, pourtant pas le seul défaillant lors de cette campagne où les résultats positifs ont maquillé les manquements. Dès lors, il semble évident que des joueurs habitués aux joutes internationales payeront le prix de ce lifting qui interviendra à deux mois de la Coupe d'Afrique des Nations, sans pour autant réunir les mêmes éléments du mélodrame qui a précédé le Mondial-2010 en Afrique du Sud. Et selon toute vraisemblance, la venue de Luca, le fils de la légende des Bleus Zizou, poussera inévitablement l'un des trois gardiens présents lors du dernier stage hors des murs du Centre technique



national de Sidi-Moussa. Sans surprise, Alexis Guendouz, titulaire depuis un certain temps dans la cage de l'EN, ne semble pas être concerné par ce petit ménage à trois. Ce sera, de fait, l'une de ses doublures, Oussama Benbot (USMA) ou Zakaria Bouhalfaya (CSC) qui restera à quai et dira, selon toute vraisemblance, adieu à la CAN au Maroc. Pour ce qui est des défenseurs, notamment les centraux Aïssa Mandi (Lille OSC/France), Ahmed Toubia (Panathinaïkos/Grèce) et Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/Tunisie), ils ne peuvent, en revanche, pas en dire autant ou être aussi sûrs d'être du voyage à la CAN et à la Coupe du monde. Le profil des éléments ciblés pour une première cape dès octobre menace, tout autant, le revenant Kévin Guitoun (Charleroi SC/Belgique) qui ne tient pas la comparaison avec

son alter ego titulaire sur le flanc droit Youcef Atal et qui devrait, ainsi, «sauter» de la liste de Petkovic pour permettre à Rafik Belghali, notamment, de prétendre à démontrer son savoir-faire. Idem pour Toubia, Tougaï ou encore Mandi qui devraient aussi se voir montrer la voie de garage pour faire de la place au Parisien Samir Chergui, le défenseur central de 26 ans titulaire en Ligue 1. C'est dire qu'un changement radical de la défense des Verts est annoncé pour bientôt. A Vladimir Petkovic de le confirmer ou de le démentir à la faveur de la liste des 26 qu'il rendra publique dans une dizaine de jours.

Handball La Supercoupe d'Algérie reportée au 17 octobre

La Supercoupe d'Algérie de handball 2025 hommes et dames, initialement programmée le 26 septembre, a été décalée au 17 octobre. La Supercoupe est domiciliée à la salle omnisports Boudjriha Messaoud fils de Mustapha à Jijel, a annoncé la Fédération algérienne de handball (FAHB). Chez les messieurs, la finale de la Supercoupe opposera le Handball Club d'El Biar, récent vainqueur de la Coupe d'Algérie, à l'Olympique d'El Oued, champion en titre, une belle affiche entre deux équipes qui ont marqué défunte la saison. Pour rappel, les deux équipes s'étaient affrontées en finale du championnat d'Algérie la saison dernière, où El-Oued avait pris le dessus (17 à 16), mais la formation d'El Biar avait ensuite pris sa revanche en demi-finale de la Coupe d'Algérie. De son côté, le HBC El Biar (dames), champion d'Algérie en titre et vainqueur de la Coupe d'Algérie, sera opposé au CF Boumerdès (finaliste). En 2024, le Mouloudia de Bordj Bou Arreridj avait remporté la Supercoupe masculine face à la JSE Skikda, tandis que le HBC El Biar a gagné la finale féminine contre le CF Boumerdès.

Kickboxing (Ligue One Championship)

L'Algérien Nabil Anane affrontera le Néerlandais Ilias Ennahachi



Le kickboxer algérien, Nabil Anane, affrontera le Néerlandais, Ilias Ennahachi, dans la soirée du 26 septembre courant, au Lumpinee Stadium de Bangkok (Thaïlande), dans un combat de la catégorie poids coq, comptant pour les championnats du monde de la Ligue asiatique « One Championship ». Une confrontation qui s'annonce difficile pour le jeune international algérien de 21 ans, spécialisé beaucoup plus en Muay Thai et qui sera appelé à défier un adversaire plus expérimenté (29 ans), et qui maîtrise mieux le kickboxing. Le Néerlandais avait d'ailleurs enchaîné six titres mondiaux dans cette spécialité avant ses 23 ans, ce qui en fait un adversaire de taille pour Anane. Le dernier combat pour le jeune athlète algérien remonte à la fin mars dernier, au Japon, où il avait dominé aux points le Thaïlandais, Superlek Kiatmoo, dans un combat de la catégorie poids coqs, spécialité muay thai, disputé à la Saitama Super Arena. Il s'agissait de la septième victoire consécutive pour Anane, sociétaire de l'équipe «Mehdi Zatout», dont les précédents succès avaient été majoritairement remportés au Lumpinee Stadium de Bangkok (Thaïlande). Le dernier en date a été remporté par KO, contre l'Ecosais Nico Carrillo, au premier round d'un combat intérimaire des Championnats du monde. «Mon objectif est de rester sur ma bonne lancée et d'enchaîner d'autres victoires, tout en mûrissant et en gagnant en expérience», avait expliqué Anane concernant ses objectifs.

Championnats d'Afrique 2025 de Triathlon

Les sélections algériennes s'envolent pour l'Egypte

Les sélections algériennes (messieurs/dames) de duathlon, de triathlon et d'aquathlon se sont envolées mardi après-midi pour l'Egypte, en prévision des Championnats d'Afrique de leurs spécialités respectives, qui se dérouleront du 25 au 27 septembre courant, dans la ville d'Al Galala. L'effectif de la sélection nationale est composé de neuf athlètes, encadrés par les entraîneurs nationaux, Sofiane Benchekeur et Ali Largement, alors que le vice-président de la fédération nationale, Brahim Asloum, a fait office de chef de délégation. Les athlètes Malik Fodil, Mehdi Merad et Lolla Zeroual seront engagés en Coupe d'Afrique « Juniors » de triathlon, alors qu'Oussama Hellal Berrouane, Adel Rabir et Naim Mokhfi prendront part au Championnat d'Afrique (élite/messieurs) d'aquathlon. Pour ce qui est du Championnat d'Afrique (élite) de duathlon, l'Algérie sera représentée par quatre athlètes : Oussama Hellal Berrouane, Fethi Ghouti Maamer et Chakib Kaioua chez les messieurs, et Iman Maldji chez les dames. Enfin, dans le Championnat d'Afrique de triathlon (élite), les représentants algériens seront : Oussama Hellal Berrouane, Adel Rabir chez les messieurs, ainsi qu'Imane Maldji chez les dames. Les représentants algériens se sont bien préparés pour l'évènement, avec l'objectif de réussir un bon parcours dans chacune de ces spécialités.

Ligue 1

La 7ème journée fixée aux 3 et 4 octobre

La 7e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football se jouera les vendredi 3 et samedi 4 octobre prochains, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), mardi sur son site officiel. Deux matchs ouvriront le bal de cette journée, prévus le vendredi 3 octobre : MB Rouissat -CR Belouizdad et Paradou AC - JS Kabylie. Les autres rencontres se joueront le lendemain, avec au menu le choc entre le CS Constantine et l'USM Alger. Pour rappel, la 6e journée se déroulera samedi, dimanche, et lundi prochains, et sera tronquée du «Clasico» JS Kabylie-MC Alger, reporté à une date

ultérieure. Au terme de la 5e journée, le MB Rouissat, la JS Saoura, et l'Olympique Akbou, occupent provisoirement la tête du classement avec 10 points chacun. Voici par ailleurs le programme de la 7e journée :
Vendredi, 3 octobre 2025 :
MB Rouissat.....CR Belouizdad
ParadouAC.....JS Kabylie
Samedi, 4 octobre 2025 :
JS Saoura.....Olympique Akbou
MC Alger.....ES Mostaganem
USM Khenchela.....MC Oran
MC El-Bayadh.....ES Ben Aknoun
CS Constantine.....USMA Alger
ES Sétif.....ASO Chlef

Ligue 2

Match perdu et défalcation de 03 points pour le RCA

La commission de l'organisation sportive de la Ligue nationale du football amateur (COS/LNFA) a donné match perdu au RC Arbaâ, en plus d'une défalcation de 3 points. Le RC Arbaâ est sanctionné après son forfait à domicile contre le NA Hussein Dey, le week-end dernier, dans le cadre de la deuxième journée du championnat de Ligue 2 (Groupe Centre-Ouest). Le RC Arbaâ est déclaré perdant, sur le score de 3-0. Il sera procédé également à une défalcation de trois points chez les seniors, qui devront s'acquitter aussi d'une amende de 200.000 DA, car s'agissant d'une deuxième infraction » a indiqué l'instance dans

un bref communiqué, diffusé lundi sur son site officiel. «Cette décision a été prise suivant la circulaire N976 de la Fédération algérienne de football (FAF), publiée le 1er septembre 2025 et définissant les sanctions prévues pour les absences non justifiées. Une issue qui arrange parfaitement les affaires du NAHD, qui à la faveur de ce gain de match sur tapis vert rejoint le RC Kouba en tête du classement général, avec six points pour chaque club. De son côté, et après ce deuxième forfait en autant de matchs, le RCA s'enfoncé un peu plus dans les abysses du classement. Il est désormais lanterne-rouge, avec moins trois points.

12 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مكتب الأستاذة حبال العالية موثقة بوهران

حسن الجوار المجمع السكني 287 عمارة C08 الطابق الثاني طريق إيسطو اطران
الهاتف 0559057492 الفاكس 041707830 رمز 9238
بيع قاعدة تجارية

بموجب عقد تلقته الأستاذة حبال العالية موثقة بوهران بتاريخ 07/20 و 08/25 و 2025/09/15، في طور التسجيل، تم تحرير عقد بيع قاعدة تجارية من السادة: آيت يعز عائشة، آيت والحاج زهرة، آيت والحاج جميلة، آيت والحاج فاطمة، آيت والحاج السعدية، آيت والحاج عثمان، آيت والحاج عبد الله الغابيين عن مجلس هذا العقد والحاضر في حقهم والقائم أصالة عن نفسه ونيابة عنهم بصفتهم ورثة المرحوم آيت والحاج احمد حسب عقد الفريضة المحررة من طرف الأستاذ بودراع بوعلام موثق بوهران بتاريخ 2001/01/11 فهرس رقم 2001/72 والممثلين بالسيد : آيت والحاج لحسن والمقيم بصفة قانونية وفقاً لبطاقة المقيم الأجنبي رقم التسلسلي 425534. وذلك بموجب وكالة محررة من طرف الأستاذ أمين زنيبر موثق بسلا المملكة المغربية بتاريخ 07 و 2006/04/10 والمسجلة بالرباط في 2006/04/20، بحقوق قدرها: 200 درهم والمترجمة من طرف الأستاذ عبد الحميد جيفري مترجم رسمي محلف معتمد لدى المحاكم بتاريخ 2024/06/09 والمصادق عليها بموجب حكم الصادر عن محكمة وهران بتاريخ 2025/01/27، فهرس رقم 25/00280 الممهور بصيغة تنفيذية رقم 2025/668، الى المشتري السيد : رفيق يسعد امين. التعيين: قاعدة تجارية مستغلة في تجارة التوزيع بالتجزئة القارة وغير القارة مواد غذائية عامة المستغل الكائن مقرها بولاية وهران يحي شارع بن جعفر الحاج سابقا شارع (lartillerie) الحامل رقم 10 بالاسم التجاري 1 enseigne مقيد بالسجل التجاري المؤرخ في 17 ديسمبر 1991 تحت رقم التسجيل أ/ 6652/88 والذي كان يستثمره السيد آيت والحاج لحسن حسب السجل التجاري الصادر عن المركز التجاري لولاية وهران في 1991/12/17 تحت رقم 98 أ 31/00-0521597، المتضمن المعلومات التالية: قطاع النشاط التوزيع بالتجزئة القارة وغير القارة، تاريخ بداية النشاط: 1988/02/28، ملكية القاعدة التجارية للمرحوم آيت والحاج احمد ملكية المحل التجاري: ملك للدولة والمشطب بالمركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران غرب في 2020/06/22، حسب وصل ايداع ملف التسجيل في السجل التجاري (شطب) تحت رقم: 2031103652 الملكية والاستغلال : يصبح السيد رفيق يسعد أمين المشتري بموجب هذا العقد مالك وحائز للمحل التجاري القاعدة التجارية المعينة أعلاه، فيكون له حق وضع يد الحيازة الفعلية وحق الاستغلال والتصرف دون أي تحفظ أو استثناء وذلك ابتداء من تاريخ إبرام هذا العقد. ولا يمكن الاحتجاج بهذا العقد اتجاه الغير إلا بعد إتمام إجراءات النشر والإشهار القانونيين وفيد هذا البيع في السجل التجاري في أجل قدره شهر واحد (1) ابتداء من تاريخ هذا العقد طبقاً لأحكام المادة 97 من القانون التجاري. الثمن : تم هذا البيع بين الطرفين بعد الإيجاب والقبول بينهما بثمن أصلي قدره مليون دينار جزائري 1.000.000,00 دج أودع منه بين يدي الموثقة الخمس 5/1 المقدر مائتان ألف دينار جزائري (200.000.00 دج).

الموثقة

25.09.2025

مكتب التوثيق للأستاذ: بوشبية محمد موثق بالسانية
(حي الصباح) حي 338 مسكن Cnep بلك L3 رقم : 02
رقم : 02 بلدية سيدي الشحمي دائرة السانية ولاية
وهران دليل 00004731

المؤسسة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية
المحدودة المسماة بيكا كهرتال
مقرها الاجتماعي: ولاية وهران بلدية بئر الجير،
حي الياسمين 52 POS إقامة هاجر قطعة J3/A ،
عمارة D ، حصة رقم 07 الطابق الثالث
رأسمالها الاجتماعي : 1.000.000,00 دج
حل مسبق للشركة ذ.ش. و. ذ.م.م.

المقيدة بالسجل التجاري
تحت رقم: 23 ب 31/00-1124838
بموجب عقد محرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ
2025/09/23، قيد التسجيل ، قرر الشريك الوحيد
للشركة المذكورة أعلاه حل الشركة حلا مسبقا و
عين السيد بقدر عبد الكريم مصفي للشركة.
نسختان من هذا الاعلان سيتم ايداعهما بالمركز
الجهوي للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان/ الموثق

25.09.2025

مكتب التوثيق للأستاذ: بوشبية محمد موثق بالسانية (حي
الصباح) حي 338 مسكن Cnep بلك L3 رقم : 02
بلدية سيدي الشحمي دائرة السانية ولاية وهران
دليل 00004731
ش.ذ.م.م المسماة مقام الأحباب
رأسمالها الاجتماعي: (100.000,00 دج)
مقرها الاجتماعي: شارع خوجة بشويرف رقم 04 مكر
الكرمة وهران

هبة حصص اجتماعية وتعديل القانون الأساسي
المقيدة بالسجل التجاري رقم 16 ب 31/00 – 0116740
بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 2025/09/23 قيد
التسجيل، قرر أطراف الشركة مايلي:- انسحاب السيدة :
غاشي ريا ثمينة وهيت كل الحصص الاجتماعية التي
تملكها في الشركة المذكورة أعلاه والمقدرة بخمسة عشر
(15) حصة اجتماعية، بقيمة (1000دج) للحصة الواحدة
للقائدة السيد غاشي نور طه فاضل، أي ما يعادل خمسة
عشر ألف دينار جزائري 15.000,00 دج).عين السيد
غاشي نور طه فاضل مسير شريك للشركة و لمدة غير
محدودة مع بقاء السيد غاشي احمد عضو شريك. ونتيجة
لهذا التغيير تم تعديل المواد: (07) و(17) من القانون
الأساسي للشركة. نسختان من هذا الاعلان سيتم ايداعهما
بالمركز الجهوي للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان/ الموثق

25.09.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذة: زروالي حياة

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم

العنوان: نهج محمد خميسي طريق مز غران مستغانم

الهاتف الفاكس: 045409122

اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مز غران مستغانم. بناءا على طلب بوبكر عابد. الساكن : 46 حي الأمير عبد القادر عين تموشنت. بناءا على السند التنفيذي شيك يحمل رقم 1082588 مؤرخ في 2018/03/04 عن بنك الخليج الجزائر وكالة مستغانم رمز 00204 بمبلغ يقدر بـ 54.000.000,00 دج أربعة و خمسون مليون دينار جزائري مهوور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2020/01/06 تحت رقم 20/0004. تنفيذًا لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2023/05/21، رقم: 23/00423 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني المملوك لـ : زيغام عبد القادر. التعيين : ½ من قطعة أرض عارية غير مسقية كائنة ببلدية مز غران مساحتها 01 هكتار 41 آر 87 سنتيار قسم 05 مجموعة ملكية رقم 54 ارض عمرانية. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ خمسة و ثلاثون مليون وثمانمائة وستة وثمانون ألف ومائتان دينار جزائري 35.886.200,00 دج. و قد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2025/10/21 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقاري. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية

25.09.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذة: زروالي حياة

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم

العنوان: نهج محمد خميسي طريق مز غران مستغانم

الهاتف الفاكس: 045409122

اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مز غران مستغانم. بناءا على طلب مؤسسة ستار واست الممثلة من طرف مسيرها بوبكر عابد، الكائن مقرها رقم 46 شارع الأمير عبد القادر عين تموشنت. الموطن المختار صيادة مركز مستغانم. بناءا على السند التنفيذي أمر أداء مؤرخ في 2023/10/05 تحت رقم ترتيب 23/000001 صادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2024/02/25 تحت رقم 24/03. تنفيذًا لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2025/01/22 رقم الترتيب: 25/000029 صادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني المملوك للمؤسسة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة زيغام عبد القادر الممثلة من طرف مسيرها زيغام عبد القادر. التعيين : قطعة أرض عارية مسقية كائنة ببلدية مز غران مساحتها 55 آر 31 سنتيار 50 دسم قسم 05 مجموعة ملكية رقم 77 (حسب البطاقة العقارية). وحسب الخبرة أن العقار ذو طابع عمراني وليس طابع فلاحي ذات واجهة واحدة فقط على الطريق الولائي رقم 20. السعر الافتتاحي : قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ عشر مليون دينار جزائري 118.000.000,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2025/10/21 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقاري. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية

25.09.2025

مكتب الأستاذ :لمام محمد مولود موثّق بمسّغانم حي زغول 200 مسكن عمارة Y رقم الباب 1
شركة ذات مسؤولية محدودة المسماة : مؤسسة أولاد خلوف
باللغة اللاتينية "SARL STE OULED KHELOUF"

المكان مقرها بالمكان المسمى المحل رقم 04 بالسوق المغطاة الواقعة بشوارع الشهيد قادري جلون بلدية حجاج ولاية مستغانم بموجب عقد حرر بمكتبنا المذكور أعلاه بتاريخ : 2025/09/22 والذي سيسجل بالمركز الجوارى للضرائب بمستغانم في أو انه ، تم تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة "مؤسسة أولاد خلوف" من طرف السادة: بلعربي رشيد (ولد محمد) ، براهمي عبد العزيز(ولد محمد). تحمل الموصفات التالية: التسمية: شركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة "مؤسسة أولاد خلوف" باللغة اللاتينية "SARL STE OULED KHELOUF المقر: حدد مقر الشركة المحل رقم 04 بالسوق المغطاة الواقعة بشوارع الشهيد قادري جلون بلدية حجاج ولاية مستغانم و/موضوعها يتمثل في:- رمز النشاط: 501309 / تسمية النشاط: تجارة بالتجزئة لتخوم الطازجة، المجمدة أو المجمدة، رمز النشاط: 501401 / تسمية النشاط: تجارة بالتجزئة لتسبك و القشريات و أصناف البحر (فواكه البحر، رمز النشاط: 611016 / تسمية النشاط: تسير أسواق التجزئة المغطاة والجوارية للخضر والفواكه واللحوم والأسماك والقشريات الطازجة والمجمدة . (نشاط منظم) رمز النشاط: 510001 / تسمية النشاط: سوبرمارت ، رمز النشاط: 611019 / تسمية النشاط: تسير الأسواق الأسبوعية أو نصف الأسبوعية للخضر والفواكه والمنتجات الغذائية الواسعة للاستهلاك والمنتجات المصنعة (نشاط منظم (، رمز النشاط: 503202 / تسمية النشاط: تجارة بالتجزئة للعقاقير، الخردوات، الأدوات المنزلية، مواد التنظيف، الصيانة المنزلية والمهنية، رمز النشاط: 605011 / تسمية النشاط: مؤسسة للتسليات (نشاط منظم)، رمز النشاط: 507202 / تسمية النشاط: تجارة بالتجزئة لتعداد الإعلام الآلي، الكمبيوتر لواحقه ومستهلكات ، رمز النشاط: 507203 / تسمية النشاط: تجارة بالتجزئة للمكتبة والوراقة، رمز النشاط: 601204 / تسمية النشاط: مقسدة تحضير مثجعات وشراب عصير الفواكه والمقسدة المثجعة ، رمز النشاط: 601202 / تسمية النشاط: اطعام سريع (فاست فود)، رمز النشاط: 513201 / تسمية النشاط: تجارة بالتجزئة للمنتجات الكهربائية والمنزلية، الكهربائية والإلكترونية القديمة ، رمز النشاط: 502301 / تسمية النشاط: تجارة بالتجزئة لمواد التجميل والتنظيم البدني، رمز النشاط: 601301 / تسمية النشاط: مقهى، رمز النشاط: 507213 / تسمية النشاط: تجارة بالتجزئة لتعداد الهواتف النقالة ، رمز النشاط: 503104 / تسمية النشاط: تجارة بالتجزئة للأثاث ومواد التأتيل ، رمز النشاط: 506003 / تسمية النشاط: تجارة بالتجزئة لقطع الغيار ولواحق السيارات. ، رمز النشاط: 501111 / تسمية النشاط: تجارة بالتجزئة للتغذية العامة (بقالة)، رمز النشاط: 603004 / تسمية النشاط: كراء السيارات مع أو بدون سائق، رمز النشاط: 601104 / تسمية النشاط: المخيم السياحي، رمز النشاط: 504101 / تسمية النشاط: تجارة التجزئة لمواد البناء، رمز النشاط: 109201 / تسمية النشاط: مؤسسة أشغال البناء بمختلف مراحله ، رمز النشاط: 109209 / تسمية النشاط: مؤسسة الأشغال العمومية الكبرى والري، رمز النشاط: 109221 / تسمية النشاط: مؤسسة الدراسات وإنجاز المنشآت الكهربائية والغازية ، رمز النشاط: 107105 / تسمية النشاط: المخيرة الصناعية ، رمز النشاط: 109214 / تسمية النشاط: مؤسسة تركيب الشبكات والمراكز الكهربائية والهاتفية. حدد رأسمال الشركة بمبلغ قدره مائة ألف دينار جزائري (100.000,00دج) موزع كما يلي السيد: بلعربي رشيد (ولد محمد) خمسون حصة مرقمة من 01 إلى 50 أي خمسون حصة اجتماعية /السيد: براهمي عبد العزيز(ولد محمد) خمسون حصة مرقمة من 51 إلى 100 أي خمسون حصة اجتماعية /قيمة الحصة الواحدة 1.000 دج / المدة(99) سنة. المسيران السيد: بلعربي رشيد (ولد محمد) شريك مسير أول والسيد براهمي عبد العزيز(ولد محمد) شريك مسير ثاني للشركة، ودعت نسختان من العقد بالمركز المحلي للسجل التجاري بمستغانم.

الموثق

25.09.2025

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Sa-lamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Conviendrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous



@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your
laundry, we'll
wash it
Call us
0770 936 836



Pour relancer l'industrie cinématographique algérienne
Deux réunions consacrées à l'examen de l'état du cinéma



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé deux réunions successives, dimanche et lundi, consacrées à l'examen de l'état du cinéma algérien et ce, "dans le cadre d'une démarche stratégique pour relancer l'industrie cinématographique algérienne", indique un communiqué du ministère. Au cours de la première réunion, les cadres du ministère et les directeurs des établissements concernés ont présenté un exposé détaillé sur l'état actuel de l'industrie cinématographique, à l'issue duquel "la ministre a exprimé sa préoccupation par la situation de blocage que connaît ce secteur", appelant à "lever les entraves et à soutenir la production dans ce domaine, avec la nécessité de généraliser le modèle des complexes cinématographiques dotés de salles de projection modernes, de faciliter les investissements des privés et de leur octroyer des licences d'exploitation des salles, ainsi que la coordination avec les administrations publiques en vue de gérer les investissements culturels réalisés par les porteurs de projets". Mme Bendouda a également donné des orientations pour l'élaboration "d'une vision globale d'exploitation des salles de cinéma relevant du secteur ou récupérées des APC", en "consacrant une partie de ces salles aux associations, aux coopératives et aux artistes, contribuant ainsi à dynamiser l'acte culturel aux quatre coins du pays". Lors de la deuxième réunion, les responsables des institutions cinématographiques, à l'instar du Centre algérien de développement du cinéma (CADC), du Centre national de la cinématographie et de l'audio-visuel (CNCA), de la Cinémathèque algérienne et de la Fondation Emir Abdelkader, ont présenté des rapports détaillés sur la situation de leurs établissements, à l'issue desquels "la ministre a pris des décisions immédiates pour le traitement des problèmes soulevés", selon le communiqué. Un large pan a été consacré à la discussion du projet du film l'Emir Abdelkader, compte tenu de "la symbolique de l'Emir en tant que fondateur de l'Etat algérien moderne et figure emblématique de la résistance et de la liberté". Mme Bendouda a affirmé, dans ce contexte, que "ce projet cinématographique exceptionnel devait bénéficier de l'ensemble des formes de soutien institutionnel, logistiques et artistique", appelant à "accélérer la production du film selon les standards professionnels internationaux, de manière à mettre en valeur le génie algérien incarné par l'Emir et à faire de cette œuvre une vitrine honorable du cinéma algérien".

Festival du Malouf à Constantine

Le charme turc sublime la 3ème soirée

La 3ème soirée du 13ème Festival culturel international du Malouf, organisé au théâtre régional Mohamed Taher Fergani de Constantine, a été marquée par une parenthèse musicale envoûtante portée par des membres de la troupe Arabesque Band de Turquie, venue étaler la richesse et la diversité du patrimoine musical de ce pays où le passé Ottoman irrigue encore la création artistique. Les musiciens turcs ont charmé le public par l'interprétation raffinée de plusieurs maqam emblématiques débutant avec un envoûtant maqam Mahur, avant d'emmener l'auditoire dans les profondeurs émotionnelles du maqam Hidjaz et le Kurd maqam, et ont ensuite bercé le public avec la douceur majestueuse du maqam El Bayati. L'interprétation du Mouwachah Lama Bada Yatathana dans le maqam Nahawand, surtout le passage Kadoka El Mayass Ya Omri, a été l'un des moments forts et le plus ovationné de la soirée, c'était comme un souffle ancien venu des âges d'or et qui a fait chavirer le public, ému par tant de raffinement. Dans une belle continuité artistique, le chanteur Fayçal Kahiya d'Annaba a déroulé des extraits de malouf, comme un fil d'or tissé entre tradition et émotion chantant entre autres «Ya nas Ma Taâdirouni» au grand bonheur du public qui a craqué également pour la prestation de Fawzi Abdenour qui a offert la Nouba Rémel El Kébir, une des noubas traditionnelles du malouf constantinois, connu pour sa structure complexe et ses modulations raffinées et souvent réservées à des moments importants d'un concert ou d'un festival.

Délabrement des salles de cinéma

Le septième art se meurt



Par D. Benani

Cinéma, Colisée, Vox, Ciné Lux, Alhambra: voilà quelques-unes des enseignes magiques qui résonnent encore dans notre mémoire à Mostaganem comme d'autres dans d'autres villes du pays. Le délabrement des salles de cinéma qui ont jadis fait vibrer notre ville présente bien plus qu'une simple perte matérielle: c'est un effondrement culturel, une rupture avec une époque où l'art, le partage et l'émotion collective étaient à portée de main. Ces lieux, aujourd'hui abandonnés aux rats et aux insectes, ont longtemps été des sanctuaires de rêve, des passerelles vers d'autres mondes, d'autres vies, d'autres réalités. Qu'est-il donc advenu de ce lien si précieux que nous avions avec le cinéma?? Comment a-t-on pu laisser s'effondrer ces piliers de notre patrimoine local dans un silence quasi général?? Le constat est amer: les salles tombent en ruines, les fauteuils sont éventrés, les écrans déchirés, et les projecteurs muets. Les murs qui résonnaient jadis des rires, des pleurs et des applaudissements ne sont plus que des carcasses vides, visitées uniquement par les nuisibles qui y ont élu domicile. Autrefois centres névralgiques de la vie sociale et culturelle, ces cinémas sont aujourd'hui les symboles criants de l'abandon progressif de la culture populaire dans nos villes. Ce déclin ne s'est pas fait en un jour. Il

est le fruit de plusieurs années de désintérêt, de désengagement des pouvoirs publics, et parfois même d'un manque de mobilisation citoyenne. Pourtant, le cinéma n'était pas un luxe. Il était un droit, un accès à l'émotion, à la réflexion, à l'éducation et à la diversité culturelle. Il rassemblait les générations, créait du lien social, nourrissait l'imaginaire collectif. Le fait qu'il ait disparu de notre paysage urbain devrait nous alarmer, et surtout nous mobiliser. Comment peut-on fermer les yeux devant une telle déchéance?? Comment accepter, sans réaction, qu'un pan entier de notre identité culturelle soit ainsi effacé?? Car c'est bien de cela qu'il s'agit de l'effacement. Le silence de ces salles n'est pas neutre, il traduit une forme de résignation collective face à la disparition de l'art accessible à tous. Il traduit aussi une priorisation dramatique: on

investit dans le béton, les parkings, les centres commerciaux, mais plus dans les lieux de culture de proximité. Il est encore temps de se réveiller. Il est encore temps de restaurer ces lieux, de leur donner une seconde vie, de les repenser pour qu'ils redeviennent des espaces vivants. Cela demandera de la volonté politique, de la créativité, et surtout un engagement fort de la part des citoyens. Car la culture n'est pas un luxe réservé à quelques-uns; elle est un besoin vital, une respiration pour l'esprit, un ciment pour la société. Ne restons pas spectateurs du naufrage de notre patrimoine culturel. Il est de notre devoir de refuser l'indifférence, de nous lever pour dire que nous voulons encore rêver ensemble, dans l'obscurité magique d'une salle, face à un écran où tout redevient possible comme voyager partout à travers le monde sans bouger de son cocon.

Bande dessinée

16 pays au 17e Fibda, l'Egypte à l'honneur

Des bédéistes algériens et étrangers issus de seize pays animeront le 17e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), prévu du 1er au 5 octobre prochain avec l'Egypte comme invitée d'honneur, ont indiqué lundi ses organisateurs. Placée sous le signe "Edition des enfants", l'édition 2025 de cet événement dédié au 9e art, sera marquée par diverses activités et animations à l'Esplanade de Riadh El-Feth à Alger, en plus des expositions des créations des artistes participants, a précisé le commissaire du Festival, Salim Brahimi, lors d'un point de presse. En plus de l'Egypte, pays à l'honneur avec plusieurs auteurs, l'Espagne, les Etats Unis d'Amérique, le Canada, le Japon, la Palestine, la Tunisie, le Liban, le Mexique, le Cameroun ou encore la Slovaquie, participent à ce 17e Fibda. Les visiteurs auront ainsi l'opportunité de découvrir les œuvres de BD et le manga japonais, à travers des expositions et ateliers encadrés par des professionnels de différentes nationalités. Des conférences sur, entre autres thèmes, la bande dessinée algérienne, la BD pour enfant, et le métier de scénariste, sont également au programme de cette édition qui prévoit, d'autre part, des animations culturelles au niveau des espaces des pays participants comme les Etats-Unis et l'Espagne. Le programme de cette édition inclut, par ailleurs, des espaces ludiques (gaming) et des ateliers pédagogiques, destinés aux enfants et aux adolescents, selon les organisateurs. Par ailleurs, des concours et des performances en live sont au programme avec un concert d'un groupe de musique de Slovaquie programmé en clôture de cette édition à l'Esplanade de Riadh El-Feth. Libre pour les étudiants de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts (Esba) et ses annexes ainsi que les personnes aux besoins spécifiques, l'accès est, cependant, payant pour les adultes (400 DA) et les enfants (200 DA), ont précisé les organisateurs.





06h00 Tfou
06h55 Bonjour !
09h55 Téléshopping
10h55 Les feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les 12 coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 Le 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 La nounou voit tout
16h00 La nounou en savait trop
17h30 Familles nombreuses
18h00 Tout pour la lumière
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 Le 20h
20h45 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 HPI
22h15 HPI
23h15 EuroDreams
23h25 HPI
00h20 Fire Country
01h20 Programmes de la nuit



06h20 Jamel Comedy Club
06h35 En aparté
07h10 Families Like Ours
08h00 Vingt dieux
09h30 Hot Ones
10h05 C'est le monde à l'envers !
12h05 En aparté
12h40 Clique
13h35 Empathie
14h20 Empathie
15h05 La vallée des fous
17h35 Détective Mathoux
18h20 Soir d'Europe
18h40 Plateau avant-match, UEFA Europa League
18h45 Ligue Europa
20h45 Soir d'Europe
21h00 Ligue Europa
22h55 Soir d'Europe, le débrief
23h45 Clique X
00h10 Clique
01h05 Empathie
01h50 Empathie
02h40 Saint-Ex@
05h50 Surprise



06h00 Scènes de ménages
08h35 M6 boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h35 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Nouveau jour
13h55 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Arnaques !
22h10 Arnaques !
23h05 Arnaques !
00h30 Le meilleur pâtissier
01h10 Programmes de nuit

2

06h30 Télématin
09h55 Bel & Bien ensemble
10h40 Consomag
10h45 Météo outre-mer
12h55 Journal météo climat
13h00 13 heures
13h45 La p'tite librairie
13h50 Expression directe
13h55 Ça commence aujourd'hui
16h15 Affaire conclue
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles!
19h55 Journal météo climat
20h00 20 heures
20h55 Basique
21h00 Memory, qui paire gagne !
21h10 Envoyé spécial
23h00 Complément d'enquête
Police, justice : où sont les nouveaux ripoux ?
01h20 Météo outre-mer
01h25 Ça commence aujourd'hui
02h20 Affaire conclue
03h05 Présence protestante
03h35 Le jour du Seigneur
04h00 Affaire conclue

3

09h05 Ici, dans votre région
10h30 Consomag
10h40 Escales en France
12h00 Le journal des talents
12h05 On vous emmène ici
12h15 Ici 12/13
14h15 Candice Renoir
17h20 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal météo climat
19h00 Ici 19/20
19h07 Ici 19/20 édition locale
20h00 Tout le sport
20h10 Le mag Ligue 1
20h15 Météo régionale
20h25 Un si grand soleil
21h10 Meurtres au Mont-Saint-Michel
22h50 Journal météo climat
22h55 La France en vrai
00h05 Culture dans votre région
01h50 Le monument préféré des Français
04h00 La p'tite librairie



07h50 Invitation au voyage
09h25 Dis-moi ce que tu manges
- Une histoire de l'alimentation
10h55 Un billet de train pour...
11h50 Oman sauvage, léopards et tortues marines
13h00 Arte Regards
13h35 La belle espionne
15h05 Sur la piste du jaguar au Guyana
15h50 Les super-prédateurs des mers
16h35 Les clans sauvages du parc de Katavi
17h25 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes - L'essentielle
20h55 Infidèles
23h15 Le vieux fusi
00h15 Dans l'angle mort
02h05 Luise
03h40 Albert Schweitzer
05h05 L'odyssée de l'écriture
05h55 Arte Regards

TÉLÉVISION 15



21h10

HPI



Série policière. Saison 5. Année : 2025. Durée : 65 minutes. Réalisateur : Mona Bauer. Avec Audrey Fleurot, Mehdi Nebbou, Marie Denarnaud, Bruno Sanches, Bérangère Mc Neese, Cypriane Gardin, Noé Vandevoorde, Cédric Chevalme.

Morgane est confrontée à une ultime épreuve : son grand oral pour intégrer les rangs de la police. Face à un jury impassible et exigeant, elle délaisse le traditionnel exposé de ses qualités pour raconter, avec passion, sa dernière enquête menée avec Karadec. Un récit où l'enquête se mêle aux souvenirs, où chaque moment partagé refait surface, illuminé par leurs aventures mais également assombri par une menace imminente. Morgane parviendra-t-elle à devenir flic tout en sauvant celui qui a tant compté pour elle ?



20h55

INFIDÈLES

Série Drame. Saison 1. Année : 2025. Durée: 50 minutes. Réalisateur : Tomas Alfredson. Avec Frida Gustavsson, Gustav Lindh, August Wittgenstein, Poppy Klintonberg Hardy, Lena Endre, Jesper Christensen, Leonie Vincent, Andreas Kundler.



Fin des années 1970. Récemment divorcé, le jeune réalisateur David Howard revient vivre à Stockholm où il retrouve son ami d'enfance, Markus, un musicien à la carrière florissante. Il revoit également la femme de Markus, Marianne, comédienne de théâtre, et leur fille Isabelle, qui lui voue une vive affection. Alors que le quatuor se rapproche, le trouble grandit entre David et Marianne, irrésistiblement attirés l'un par l'autre. Quarante ans plus tard, ils se retrouvent.

3

21h10

MEURTRES AU MONT-SAINT-MICHEL



Téléfilm Policier. Année : 2021. Durée : 100 minutes. Réalisateur : Marie-Hélène Copti. Avec Anthony Delon, Juliet Lemonnier, Benoît Michel, Catherine Marchal, Jacqueline Corado. Le père Florentin, prêtre exorciste de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, reçoit la visite d'Antoine Ribeiro. Ce conducteur de travaux a le sentiment d'être possédé par le diable depuis qu'il a découvert un squelette enfoui sous son chantier. Hanté par l'idée d'avoir libéré les forces du Mal, il demande au curé de pratiquer un exorcisme afin d'apaiser ses angoisses. Mais quelques instants plus tard, on retrouve le cadavre de Ribeiro, le crâne transpercé de part en part, comme celui du prélat Aubert, créateur du Mont-Saint-Michel, en l'an 709.



Armes pour l'entité sioniste

L'Espagne approuve un embargo «total»



Le gouvernement espagnol a approuvé ce mardi un embargo «total» sur les armes visant l'entité sioniste, dans le cadre d'un ensemble de mesures destinées à mettre un terme au «génocide à Ghaza», selon les termes du Premier ministre Pedro Sanchez. Le décret adopté en conseil de ministres interdit toutes les exportations de matériel de défense, produits ou technologies servant dans ce domaine vers l'entité sioniste, tout comme leur importation en Espagne, a déclaré le ministre de l'Economie, Carlos Cuerdo, lors d'une conférence de presse. Ce texte bloque également les demandes de transit de carburant d'aviation ayant des applications militaires potentielles et interdit l'importation de produits provenant des colonies illégales, et leur publicité, a ajouté M. Cuerdo. «Ce décret constitue un grand pas en avant et est pionnier au niveau international en matière d'embargo total sur les armes» contre l'entité sioniste, a assuré le ministre lors d'une conférence de presse après le conseil des ministres. Selon le gouvernement, ce décret «consolide dans la loi» une interdiction de vendre ou d'acheter du matériel militaire à l'entité sioniste qu'il applique depuis le début de l'agression sioniste à Ghaza.

Malawi

Le parti au pouvoir crie de nouveau à la fraude

Le parti du président sortant au Malawi, La zarus Chakwera, a affirmé dimanche avoir la preuve que des fraudes ont entaché les élections présidentielle et législatives de mardi, dont les premiers résultats partiels lui sont défavorables. La crise économique durant le premier mandat de M. Chakwera, avec une inflation atteignant 33%, s'est imposée comme le thème central du scrutin dans ce pays. De premiers résultats officiels portant sur un nombre limité de districts donnent un net avantage à l'ex-président Peter Mutharika (2014-2020), 85 ans, face au sortant. Des médias locaux, qui font leur propre décompte, prédisent la victoire de l'octogénaire, un ancien professeur de droit. Dimanche, le colistier de Lazarus Chakwera a accusé le Parti progressiste démocrate (DPP) de Mutharika de tenter de «voler (sa) chemin vers la victoire». «Nous avons la preuve que des individus ont bourré les urnes», a assuré Vitumbiko Mumba lors d'une conférence de presse. «Les résultats bruts ne correspondent pas à ceux annoncés au centre de dépouillement», a-t-il allégué. Son Parti du Congrès du Malawi (MCP), a-t-il ajouté, a déposé un recours auprès de la commission électorale. Lazarus Chakwera, 70 ans, et le MCP avaient gagné les élections de 2020 dans la foulée de l'annulation par la justice de celles de 2019, pour de graves irrégularités impliquant le parti de M. Mutharika.

Conseil de sécurité

Les tentatives de liquidation de la cause palestinienne n'ont fait que renforcer sa légitimité

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a affirmé, mardi à New York, que les tentatives de liquidation de la cause palestinienne n'ont fait que renforcer sa légitimité et sa justesse, rappelant que l'histoire de la région est inscrite dans les résolutions du Conseil de sécurité, et confirme qu'il n'existe pas d'alternative à la solution à deux Etats et que l'établissement d'un Etat palestinien aux frontières de 1967, avec El-Qods pour capitale, en tant que "solution juste, durable et définitive au conflit israélo-palestinien est inéluctable". Dans son allocution prononcée lors de la réunion de haut niveau du Conseil de sécurité sur la question palestinienne et la situation au Moyen-Orient, organisée en réponse à la demande formulée par l'Algérie et les Etats islamiques membres du Conseil de sécurité, M. Attaf a déclaré que les plans de liquidation de cet Etat palestinien "n'ont fait que multiplier les reconnaissances diplomatiques de cette cause, reconnaissances que l'Algérie salue et appelle à les renforcer en permettant l'adhésion de l'Etat palestinien en tant que membre à part entière à notre organisation". Il a souligné, dans ce sens, que l'histoire de la région confirme que la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient ne sauront être réalisées sans que le Conseil de sécurité de l'ONU n'assume ses responsabilités, expliquant que le sort de la



cause palestinienne, du peuple palestinien et de l'ensemble des pays et peuples de la région "reste otage de la volonté de ce Conseil et de sa capacité à faire respecter ses résolutions et la légalité internationale". La région "est devenue synonyme de ruine et de destruction, le théâtre d'injustices et d'oppression, de criminalité dans ses pires formes", a-t-il affirmé, précisant que "cette région a subi ce qu'aucune autre n'a subi à travers les décennies et les siècles qui se sont succédés". M. Attaf a relevé, en outre, que "sans aucune exagération ou surenchère, la situation parle d'elle-même, qu'il s'agisse de la cause palestinienne précisément ou du paysage régional de la Méditerranée orientale en général". Sur le plan palestinien, le ministre d'Etat a affirmé qu'il "n'y a plus lieu de nier que ce que subit Ghaza depuis près

de deux ans est une guerre génocidaire complète et à part entière, après que la commission d'enquête de l'ONU l'a confirmé, et il n'y a plus lieu de débattre du danger de la famine à Ghaza, après que notre organisation a confirmé et déclaré officiellement cette situation. De même, il n'y a plus lieu d'interpréter les plans de déplacement, de réoccupation et d'annexion de Ghaza et de la Cisjordanie, après que l'occupation israélienne a commencé à mettre en œuvre ces plans ouvertement et publiquement". Concernant la région en général, M. Attaf a évoqué les attaques israéliennes ayant ciblé le Yémen, le Liban, la Syrie, l'Iran et le Qatar, aversissant: "vous n'êtes pas sans savoir que cette liste est appelée à s'allonger et à s'étendre après les menaces qui ont ciblé et continuent de cibler d'autres pays de la région".

Flottille pour Gaza

Les militants pro-palestiniens «ciblés» par une nouvelle attaque en mer

Les militants pro-palestiniens de la flottille en route pour la bande de Ghaza ont affirmé avoir été visés dans la nuit de mardi à mercredi par de "multiples drones", explosions à la clé, au large de la Grèce. Les navires de la flottille veulent rejoindre Ghaza pour y acheminer de l'aide humanitaire et "briser le blocus israélien", après deux tentatives bloquées par Israël en juin et juillet. Israël impose un blocus à la bande de Ghaza où son armée combat le Hamas depuis l'attaque sans précédent du 07 octobre 2023 sur le sol israélien. La flottille en route pour Ghaza a déjà dit avoir été visée par des drones au large de Tunis le 9 septembre. Une nouvelle attaque s'est produite dans la nuit de mardi à mercredi alors que la flottille naviguait au sud-ouest de la Crète, selon ses responsables. "De multiples drones, des objets non identifiés largués, des communications brouillées et des explosions entendues depuis plusieurs bateaux", a écrit la Global Sumud Flotilla dans un communiqué: "Nous sommes actuellement témoins directs de ces opérations psychologiques, mais nous ne nous lais-



serons pas intimider". Selon la militante allemande des droits humains Yasemin Acar, cinq bateaux ont été attaqués et "15 à 16 drones" ont été dénombrés. Une vidéo publiée sur la page officielle de la flottille montre une explosion dont il est dit qu'elle a été filmée depuis un des bateaux de la flottille, "Spectre", à 01H43 mercredi (22H43 GMT mardi). "Nous n'avons pas d'armes. Nous ne représentons aucune menace pour personne", a déclaré Yasemin Acar dans une vidéo

sur Instagram, soulignant que la flottille ne transportait "que de l'aide humanitaire". Le député polonais Franek Sterczewski a affirmé sur le réseau social X qu'il y avait eu "treize attaques" sur dix navires en tout, y compris celui sur lequel il se trouve, et que "trois des navires" avaient été "endommagés". Selon les garde-côtes grecs, un patrouilleur de l'agence européenne des frontières Frontex s'était approché d'un des bateaux, sans constater de dégâts.